














BHVSIS-SA

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

SOMMAIRE

Du 02/07/2024, semaine du 24/06 au 30/06/2024

Le BHVSI-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, [cliquez directement sur le titre](#).

		<u>Fièvre catarrhale ovine en Europe</u> : poursuite des déclarations de BTV3 en Allemagne.
		<u>Fièvre West Nile en Europe</u> : pas de déclaration dans le compartiment animal
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : poursuite des détections de cas sauvages dans les Côtes d'Armor.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène sur le continent américain</u> : poursuite des détections chez les ruminants aux États-Unis.
		<u>Maladie hémorragique épizootique en Europe</u> : une nouvelle déclaration en Espagne.
		<u>Peste porcine africaine en Europe</u> : deux nouvelles déclarations de sangliers sauvages en Allemagne à 100 km de la frontière française.
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : anémie infectieuse des équidés, loque américaine, rage classique en Europe.
Instructions de lecture : voir en fin de document.		
Abonnez-vous		
Accédez à la carte interactive		



POURSUITE DES DECLARATIONS DE BTV₃ EN ALLEMAGNE

Les essentiels

- **BTV₃** : poursuite des déclarations en Allemagne.

Fiche rédigée en collaboration avec la DGAL¹, LNR², GDS France³, la SNGTV⁴

Une épizootie de fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 3 a débuté aux Pays-Bas autour d'Amsterdam depuis le 06/09/2023. Le virus s'est propagé dans tout le pays. Il a ensuite été détecté en Belgique le 29/09/2023, en Allemagne le 10/10/2023 et au Royaume-Uni le 26/11/2023. En parallèle, une épizootie due à une nouvelle souche de FCO de sérotype 8 a débuté en France le 04/08/2023 en Aveyron et s'est propagée sur plus de la moitié du territoire (de Saône-et-Loire à la Corse).

Cette fiche constitue le suivi de ces épisodes initialement traités dans la note « [Fièvre catarrhale ovine en Europe : émergence de BTV₃ aux Pays-Bas et émergence d'une nouvelle souche BTV₈ en France \(point au 11/12/2023\)](#) ». Les foyers de BTV₄ dans une nouvelle zone sont également suivis dans cette fiche.

À propos de la réglementation UE relative à la fièvre catarrhale (BTV 1-24)

L'infection par le BTV est une maladie réglementée par le [règlement \(UE\) 2016/429](#) qui classe l'infection par le BTV parmi les maladies de catégorie CDE, ce qui implique la mise en place :

- de mesures de restrictions de mouvements en cas de détection de foyer sur le territoire,
- d'une surveillance et d'une déclaration obligatoire.

Un État-Membre peut décider de mettre en place un programme d'éradication (exemple Espagne) mais ce n'est pas obligatoire comme dans le cas des maladies classées ADE (source : Commission européenne [lien](#)).

Dans les États membres (ou parties d'État membre au sens de la territorialisation européenne) où un sérotype de BTV circule de manière enzootique, le rapportage auprès de la Commission est réalisé au 30 avril pour l'année précédente. Dans ce cas, l'État membre n'a pas besoin d'effectuer des notifications hebdomadaires mais déclare dans son rapport annuel, la date du dernier foyer et la liste des sérotypes enzootiques.

Cette raison explique certains délais de notifications dans la base ADIS, ce qui peut biaiser les représentations (cartes et autres figures) que nous réalisons dans cette fiche.

Au niveau international hors UE, le BTV est une maladie répertoriée dans la liste des maladies du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) doit à ce titre faire l'objet d'une déclaration obligatoire dans la base WAHIS.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du ministère ([lien](#)).

¹ Laurent Méry

² Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stéphan Zientara

³ Kristel Gache, Emmanuel Garin, David Ngwa Mbot

⁴ Charlotte Warembourg, Alexandre Dimbeton



BTV₃

En **Allemagne**, sept nouveaux foyers détectés cette semaine. Les précédents foyers ont été détectés dans les länder déjà infectés en 2023 (Rhénanie du Nord-Westphalie et Basse-Saxe). Un total de 109 foyers ont été déclarés en Allemagne sur le système d'information national depuis la première détection le 10/10/2023 (source : [TSIS consulté le 01/07/2024](#)). Un premier foyer avait été détecté le 27/04/2024, confirmé le 08/05/2024 dans un élevage de bovins de l'ouest du pays à Üttfeld (land de Rhénanie-Palatinat), à une dizaine de kilomètres du Luxembourg et moins de 70 km de la frontière avec la France. Il s'agit du foyer le plus au sud détecté en Europe (source : Commission européenne ADIS le 13/05/2024). La semaine suivante, deux autres foyers ont été détectés dans le même secteur. L'un est situé sur la commune d'Üttfeld détecté le 07/05/2024 dans un élevage de bovins (2 cas sur 67 bovins présents dans l'élevage). Le second est situé sur la commune voisine de Habscheid, détecté le 02/05/2024 également en élevage bovin (6/211) (source : WAHIS-OMSA le 21/05/2024).

En **Belgique**, pas de nouvelle déclaration. Trois nouveaux foyers ont été déclarés, un ovin confirmé le 25/04/2024 et deux bovins confirmés les 29/01 et 09/02/2024. Les nouveaux foyers sont situés dans la zone des précédents foyers. Au total, le pays a détecté huit foyers (cinq ovins et trois bovins) depuis la première détection confirmée le 09/10/2023 (source : [carte interactive Sciensano consulté le 17/06/2024](#)).

Aux **Pays-Bas**, pas de nouveau foyer cette semaine [NVWA consulté le 01/07/2024](#)). La reprise des déclarations a été constatée avec un premier foyer déclaré dans le centre du pays (Ommeren), et deux autres foyers les 10 et 13/06/2024 (source : NVWA le 17/06/2024, ADIS le 23/06/2024). En 2023, 4 424 foyers ont été confirmés par PCR depuis le début de l'épizootie le 06/09/2023 (source : [NVWA consulté le 15/04/2024](#)). L'organisation néerlandaise des éleveurs de moutons et de chèvres estime que 60% des infections recensées sur le territoire concernent les ovins, avec un taux de létalité moyen de 71,4% sur cette espèce (source : media le 20/01/2024).

L'analyse d'impact en élevages bovins réalisée par le Royal GD révèle que plus de 2 200 élevages de bovins ont signalé des symptômes de la maladie. Près de la moitié a signalé des infections chez d'autres espèces animales présentes sur leur exploitation (majoritairement des ovins). Les productions les plus touchées sont les exploitations laitières et les productions de jeunes bovins (70 % des foyers). Les petites exploitations (moins de 20 bovins) représentent 18 % des foyers et les exploitations allaitantes représentent 9 % des foyers. A noter qu'une **diminution de la production laitière** a été signalée également dans les exploitations laitières ayant remonté des signes cliniques sur leurs animaux, ainsi que dans celles qui n'ont pas signalé la maladie aux autorités sanitaires (NVWA) mais qui étaient situées « dans des zones où des infections avaient été détectées ». Une augmentation de la **mortalité des bovins adultes** (plus de deux ans) est également observée (source : [Royal GD le 06/02/2024](#)). Ces données sont à interpréter avec précaution, car elles ne sont pas rapportées à la population générale.

Au Royaume-Uni, pas de nouvelle déclaration (source : APAH consulté le 06/05/2024). Deux zones de contrôle temporaires (TCZ) ont été définies et sont concernées par l'infection : Norfolk et Kent. Au total, 73 foyers dans quatre comtés d'Angleterre ont été détectés. Le niveau de risque était estimé « faible » le 15/03/2024, compte tenu de la saison de faible activité vectorielle (début le 08/01/2024). Les mesures de lutte ont été allégées, notamment par la fin des abattages systématiques des animaux positifs et la possibilité de mouvements de sortie de la zone de surveillance (source : [APAH le 15/03/2024](#)). A noter qu'un premier foyer a été déclaré dans le comté de Surrey, au sud de Londres, à environ 80 km à l'ouest du Norfolk. Il s'agit d'un foyer bovin détecté le 18/02/2024 (source : WAHIS-OMSA le 11/03/2024). En date du 19/04/2024, les autorités sanitaires ont communiqué que la période de faible activité vectorielle⁵ était terminée (durée du 08/01 au 19/04/2024). Le risque de transmission est toujours évalué comme étant « faible » (source : APAH consulté le 22/04/2024).

⁵ Au Royaume-Uni, la période de faible activité vectorielle est définie par les piégeages de *Culicoides* dans les fermes, où le nombre de *Culicoides* trouvés chaque semaine est inférieur à n=5 dans tous les pièges pendant 2 semaines consécutives (Communication de l'Institut Pirbright, 2024).

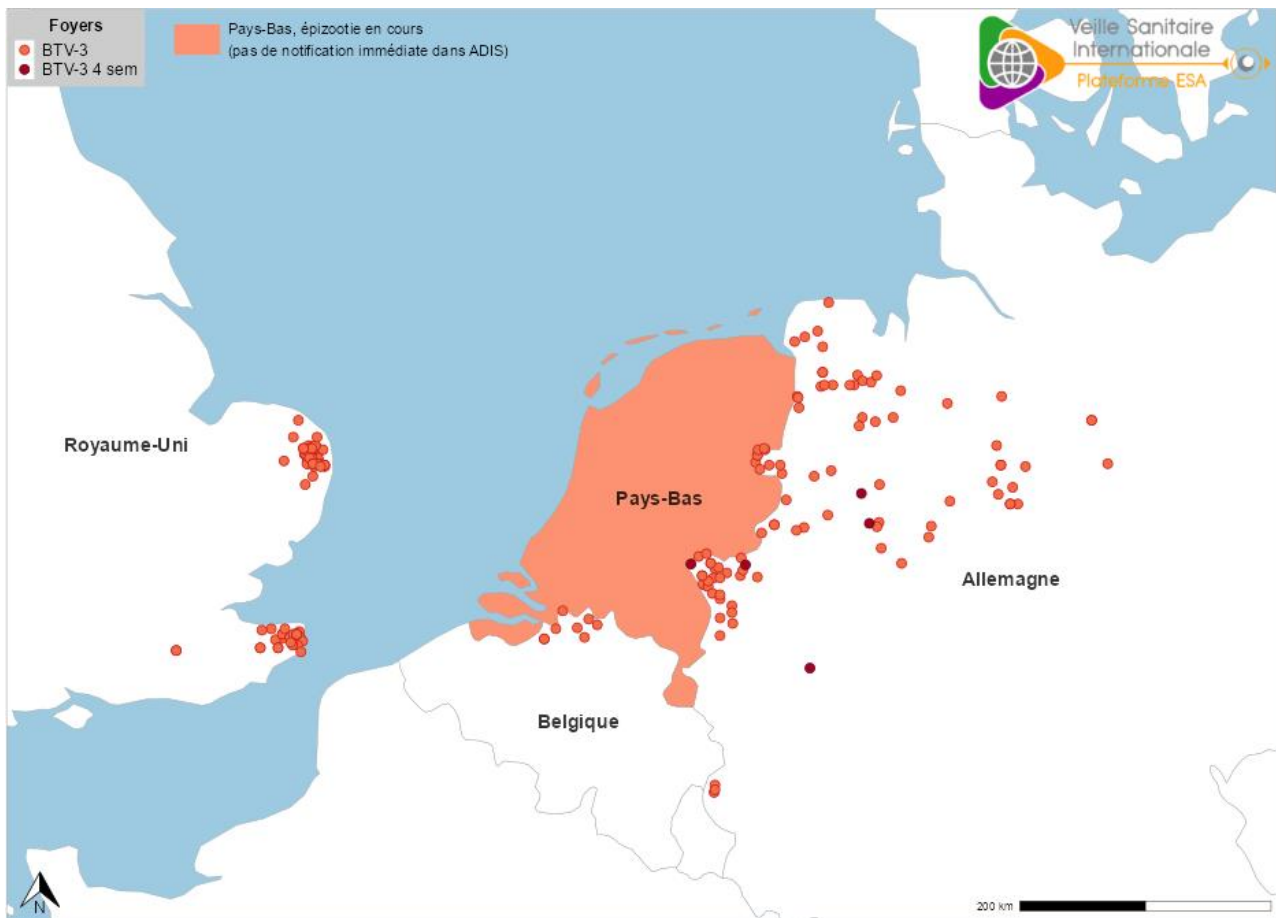


Figure. Localisation des foyers de FCO de sérotype 3 en Europe détectés depuis le 04/09/2023 (date de détection du premier foyer aux Pays-Bas) et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Sciensano pour la Belgique et WAHIS OMSA pour le Royaume-Uni et l'Allemagne le 24/06/2024).

BTV8

- Espagne

Un premier foyer de BTV8 a été détecté en Espagne le 10/06/2024. Le foyer est situé en Catalogne à 30 km de la frontière avec la France, dans un élevage mixte de 772 ovins et 59 chèvres. Trois animaux ont été testés positifs. Le sérotype 8 n'avait pas été détecté en Espagne depuis décembre 2020. Deux nouveaux foyers ont été détectés. Tous les 3 sont des élevages de moutons et sont situés dans la région du Pla de L'Estany (source : [MAPA le 10/06/2024](#), [Autorités catalanes le 20/06/2024](#)).

- France

Le sérotype 8 est enzootique en France. Deux souches sont présentes sur le territoire métropolitain. La nouvelle souche, qui a émergé en août 2023, s'est depuis propagée et a été la cause de cas cliniques observés en métropole. En l'absence de données consolidées, nous sommes dans l'impossibilité de fournir une actualisation hebdomadaire pour le BTV8 en France. Une actualisation pourra être faite en cas d'évolution significative de la situation épidémiologique.

Une enquête a été réalisée dans le département de l'Aveyron afin d'estimer les premiers impacts de cette nouvelle souche. Voir les résultats de l'enquête : [Nouvelle souche du sérotype 8 de Fièvre Catarrhale Ovine \(BTV8-France 2023\)](#) ([plateforme-esa.fr](#)).

- Italie continentale



Le premier foyer de BTV8 a été détecté le 14/11/2023 en Toscane, sur la commune d'Orbetello (confirmé le 11/12/2023) dans une exploitation d'ovins. La séquence génétique du virus est proche de la nouvelle souche française (source : [WAHIS-OMSA le 31/01/2024](#)).

- **Italie - Sardaigne (BTV8 et autres sérotypes)**

Le BTV8 a été détecté 12/10/2023. Son incidence a atteint un pic fin novembre avec respectivement 50 et 52 foyers détectés en semaines 45 et 46, et a chuté au mois de décembre (n=16 foyers en semaine 50 et n=2 en semaine 51). Pour rappel, une épizootie de BTV4 avait débuté à l'automne 2023 et avait atteint un pic au mois de novembre 2023, d'amplitude moindre que celle du BTV8 (29 foyers détectés en semaines 45 et 46). L'incidence a baissé en décembre 2023, le dernier foyer de BTV4 confirmé date du 12/12/2023. Actuellement quelques foyers sont encore détectés sur l'île (trois foyers en janvier 2024), mais de sérotype non précisé. Les foyers de BTV8 ont majoritairement atteint les provinces d'Oristano et du Sud Sardaigne (source : [IZS consulté le 29/01/2024](#)). La souche de BTV3 est différente de celle qui a causé l'épizootie au nord de l'Europe en septembre 2023 (source : LNR le 29/01/2024).

Cet épisode est marqué par un fort taux de létalité chez les ovins (source : [media le 23/01/2024](#)).

Le séquençage de la souche qui circule en Sardaigne indique une forte similitude de séquence nucléotidique (>99,9%) avec le sérotype 8 responsable des foyers de 2023 signalés en Corse et dans le sud de la France. A ce jour, cette souche n'a pas été détectée en Italie continentale (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate le 26/01/2024](#)).

Pour en savoir plus

- Un bilan de situation et les recommandations de gestion et de prévention sont disponibles sur le site de GDS-France [Fièvre Catarrhale Ovine sérotype 8 : point de situation épidémiologique](#) (au 20/11/2023, mis à jour le 08/04/2024).
- [Fièvre catarrhale ovine en Europe : émergence de BTV3 aux Pays-Bas et émergence d'une nouvelle souche BTV8 en France \(point au 11/12/2023\)](#)



PAS DE DECLARATION DANS LE COMPARTIMENT ANIMAL

Les essentiels

- **Compartiment animal** : pas de nouvelle déclaration
- **Compartiment humain** : pas de nouvelle déclaration depuis le cas à Séville en Espagne

Section rédigée en collaboration avec le LNR West Nile, SpF, OFB, CNR arboviroses et le Respe.

France

- Équidés :

Un cas a été détecté par test ELISA le 02/04/2024 en Charente-Maritime chez un équidé asymptomatique dans le cadre d'une enquête sérologique (source : Commission européenne ADIS le 15/04/2024). Le dernier foyer avait été détecté dans le pays, en Gironde, chez un équidé le 13/11/2023.

Ce premier cas marque un début de saison de transmission précoce du virus West Nile en France par rapport aux saisons précédentes.

- Avifaune sauvage :

Le dernier cas a été détecté le 27/08/2023 chez un autour des palombes (*Accipiter gentilis*) (source : ADIS le 02/10/2023).

Europe (hors-France)

Les données par pays les plus récentes sont disponibles dans le BHVSI du 28/11/2023.

On observe une réduction significative du nombre de détections dans les compartiments « équin » et « avifaune sauvage » depuis mi-octobre. Des détections sporadiques sont observées dans plusieurs pays. En Italie, un foyer équin a été détecté le 12/01/2024 en Calabre (source : Commission européenne ADIS le 22/01/2024). En Espagne, un cas a été détecté le 27/12/2023 sur un épervier d'Europe en Salamanque. Le virus est de la lignée 1. En Allemagne, un cas a été détecté le 18/01/2024 sur un rapace (accipitridé non précisé) dans le Brandebourg (source : Commission européenne ADIS le 29/01/2024).

En Italie, un dernier cas a été détecté chez un petit-Duc le 04/05/2024 dans les Marches. Le dernier cas avait été détecté le 26/01/2024 en Calabre sur une pie bavarde (source : Commission européenne ADIS le 21/05/2024).

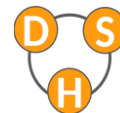
Afrique du nord

Six foyers équins ont été déclarés en Algérie entre le 17/09 et le 05/10/2023 (source : alerte Promed du 25/10/2023). Un foyer équin a été confirmé en Tunisie le 14/10/2023 (source : alerte Promed du 18/10/2023).

Humains

Pas de nouvelle détection en France en 2024.

L'European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) a commencé à publier son bilan hebdomadaire des cas humains de fièvre de West Nile pour les pays UE et voisins pour la saison 2024 (Source : ECDC Weekly updates) le 26/06/2024. Un cas humain a été détecté à Séville en Espagne.



INCIDENCE FAIBLE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES

Les essentiels

- **Europe** : 33 pays ont détecté la présence de virus IAHP sur leur territoire (depuis le 01/08/2023). Le sous-type H5N1 représente la majorité des détections. Détections sporadiques d'autres sous-types : H5N6 en Lituanie, H5N5 en Norvège, en Islande, aux Îles Féroé et au Royaume-Uni, H5N8 en Allemagne.
- La quasi-totalité (90 %) des souches de virus IAHP H5 détectées en Europe et entièrement séquencées se répartit en 8 géotypes différents (7 de sous-type H5N1 et un de sous-type H5N5) (source : [overview EFSA](#) le 22/03/2024).
- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)** : deux cas sauvages sur anatidés en Allemagne.
- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)** : aucune déclaration cette semaine.
- **Front sud** : aucune déclaration cette semaine.
- **France** : un nouveau cas sauvage chez un fou de Bassan dans les Côtes d'Armor.

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFÉ³ et MNHN⁴

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons, du 1^{er} août année n au 31 juillet année n+1, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivant en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).

- Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires ([lien](#)).
- Les informations sur la saison 2022/2023 sont disponibles dans le [BHVSI du 18/08/2023](#).

Le document Sources de données (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

EUROPE. Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2023-2024 du 01/08/2023 au 09/06/2024 inclus (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024 et WAHIS-OMSA le 24/06/2024)

Prévalence

Depuis le 01/08/2023, **306 foyers de volailles (+ 0 nouvelle déclaration), 62 foyers d'oiseaux captifs (+0) et 782 cas chez l'avifaune sauvage libre (+3)** ont été détectés en Europe (Tableau 1 et Figure 1).

- **Volailles et oiseaux captifs** : 20 pays ont détecté des foyers de volailles depuis le début de la saison. Les pays qui ont détecté le plus de foyers sont : Hongrie (84), Moldavie (58), Pologne (35), Allemagne (26) et Bulgarie (24) (Figure 1).
- **Avifaune libre** : 30 pays ont détecté des cas depuis le début de la saison. Les pays qui ont détecté le plus de cas sont : Allemagne (208), Danemark (85), Hongrie (52), Pays-Bas (50) et Royaume-Uni (47) (Tableau 1).

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux, Axelle Scoizec, Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele, Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry



Le nombre total de cas détectés sur les anatidés (oies, cygnes, canards et catégorie anatidés non précisés) est supérieur à celui détecté sur les laridés (goélands, mouettes, sternes) depuis le début de la saison (figure 4). A titre de comparaison, le nombre de cas sauvages mi-avril 2023 était de 3 052 cas (source : BHVSI du 18/04/2023).

La prévalence des foyers domestiques et des cas sauvages détectés à ce stade de la saison est très inférieure à ce qui avait été observé au cours de la saison précédente (source : BHVSI du 18/04/2023).

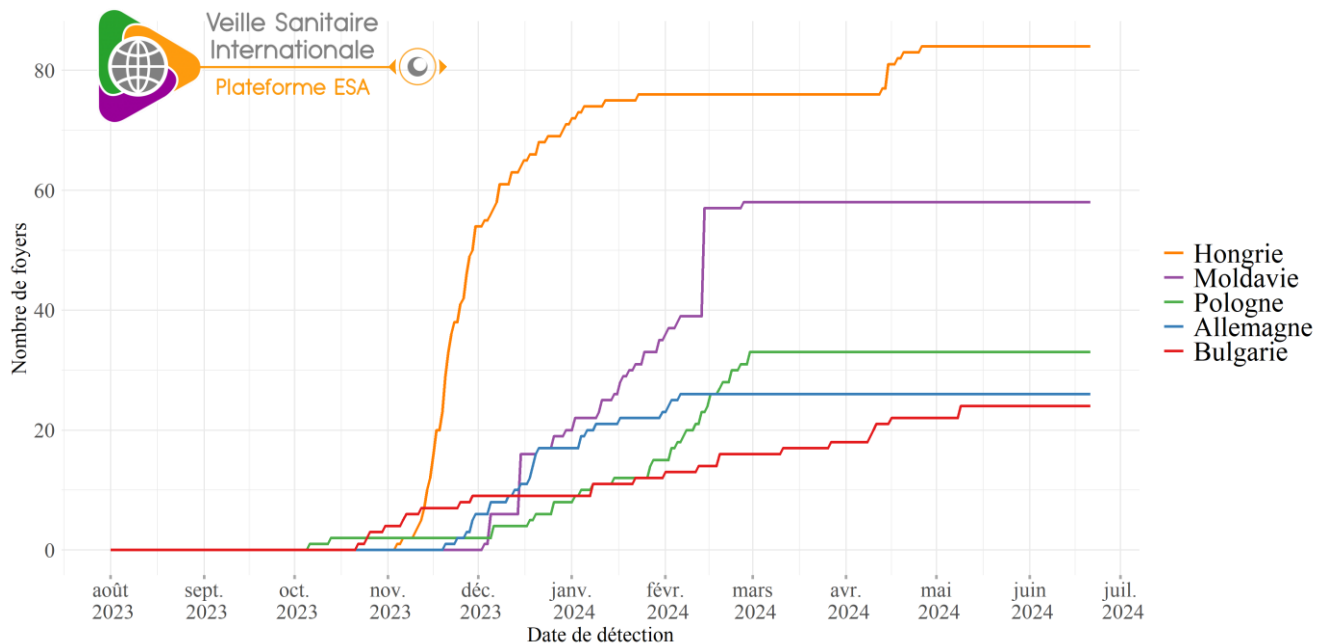


Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2023) (Note : le graphique présente six pays quand deux pays sont *ex æquo*) (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024, WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

Incidence et évolutions

Les pays sont répartis en deux zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune ([EFSA, 2017](#)). Au regard des voies migratoires d'introduction sur le territoire français métropolitain, nous identifions trois zones dans cette note : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) au **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest au **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord et la Manche) et la partie ouest de la voie sud au **Front sud** (Espagne et Portugal).

La distribution et l'incidence des foyers et cas d'IAHP ne sont pas représentées car aucun cas/foyer n'a été détecté sur les quatre dernières semaines.

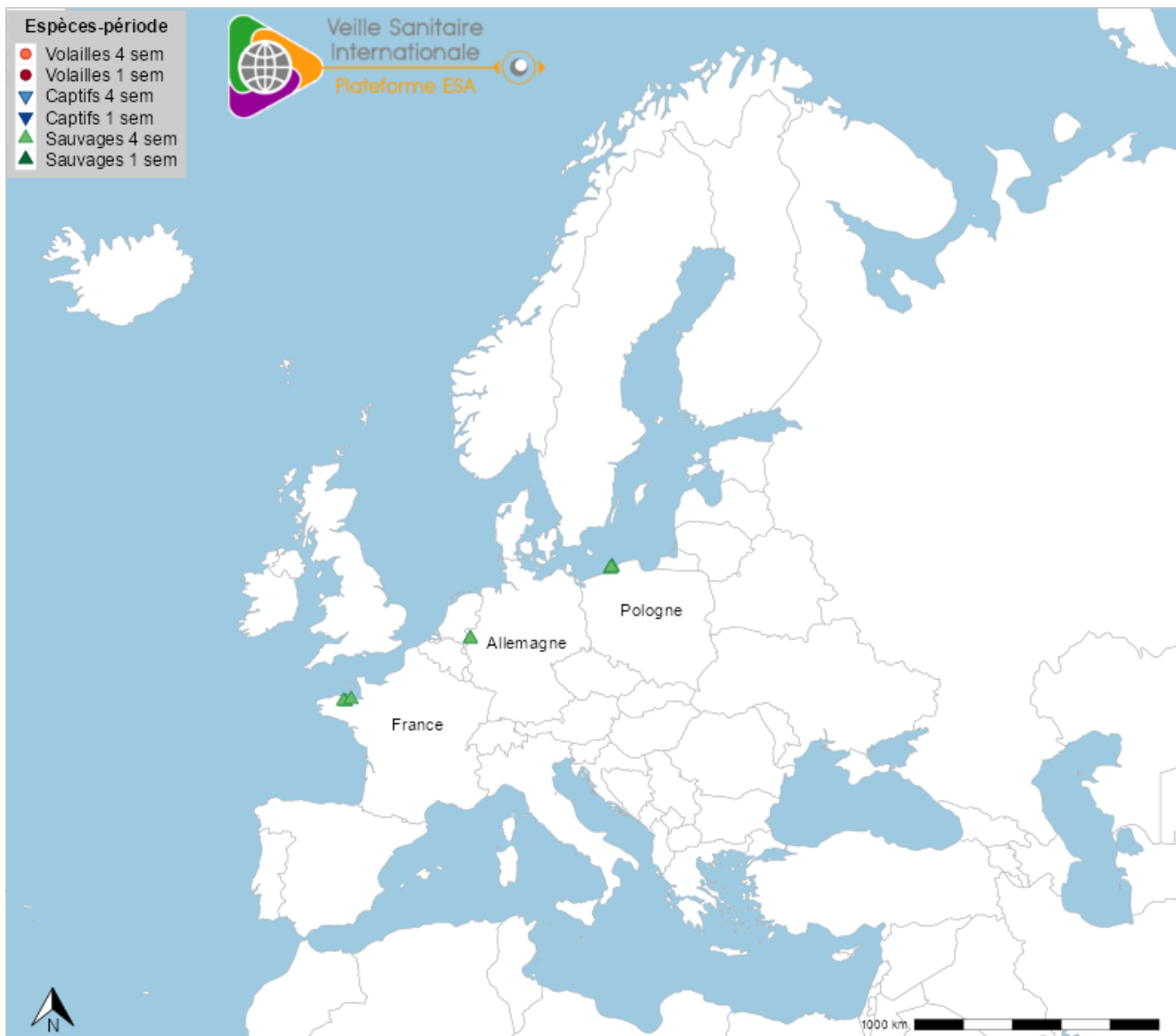


Figure 2. Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles, d'IAHP H5 en Europe ayant débuté dans le mois et la semaine précédant le 30/06/2024 inclus (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024, WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Aucune nouvelle déclaration (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Aucune nouvelle déclaration (source : ADIS).

Depuis le début de la saison (historique)

En début de saison, les premiers foyers en Europe centrale avaient été détectés en Slovaquie (oiseaux captifs le 19/09), puis en Bulgarie (foyer de volailles le 22/10/2023) et Roumanie (foyer de volailles le 25/10/2023), et Hongrie (foyer de volailles le 04/11/2023) (source : ADIS).

En **Hongrie**, une augmentation de l'incidence dans le compartiment domestique a été observée depuis début novembre et les détections se sont amplifiées rapidement (24 nouveaux foyers ont été détectés entre les 14 et 22/11/2023) dans des élevages majoritairement de palmipèdes mais aussi de dindes (source : ADIS). La Hongrie



est le troisième pays producteur de palmipèdes en Europe (source : faostat 2021). Les foyers ont été détectés dans les parties est et sud du pays. Plusieurs provinces sont concernées, dont celles de Csongrád-Csanád et Bács-Kiskun à forte densité d'élevages de palmipèdes. Les autres provinces (Békés, Hajdú-Bihar, Szabolcs-Szatmár-Bereg) sont également des bassins de production de volailles, avec de fortes densités en élevages de poules pondeuses (report of Research Institute of Agricultural Economic, Budapest, 2019 [lien](#)). Début décembre 2023, l'incidence mensuelle culminait à près de 60 foyers (détectés sur les quatre semaines précédentes), avant d'amorcer son déclin les semaines suivantes. Des foyers sont toutefois encore détectés début janvier 2024. Au cours de cet épisode, tous types de production ont été touchés (décompte en date du 22/01/2023 : 41 élevages de canards ou oies, seize élevages de dindes, sept élevages de *Gallus*, un élevage de faisans et dix non précisés). Malgré le ralentissement observé début janvier 2024, un premier foyer de volailles a été détecté le 12/01/2024 dans une nouvelle région administrative jusque-là encore indemne (province de Somogy) dans un élevage de dindes en engraissement, dans le sud-ouest du pays. Au mois d'avril une série de foyers est détectée dans des élevages de palmipèdes du sud-est du pays (province de Békès), provoquant une légère hausse d'incidence ponctuelle (source : ADIS).

En **Roumanie**, le premier foyer a été détecté le 25/10/2023. Au total, quatre foyers de volailles ont été détectés depuis le début de la saison, le dernier datant du 29/02/2024 (source : ADIS).

En **Bulgarie** le premier foyer a été détecté le 20/10/2023. Plusieurs foyers ont été détectés en période d'épizootie en Hongrie fin 2023. En janvier, février 2024 des détections sporadiques se poursuivent. Une légère hausse de l'incidence est observée à partir du mois de mars et des cas sporadiques ont été détectés en avril (source : ADIS).

En **Autriche**, uniquement des foyers d'oiseaux captifs ont été détectés. Le premier date du 26/10/2023 (source : ADIS).

En **Italie**, les premiers foyers ont été détectés à partir du 13/11/2023 en Vénétie (Padoue) dans une zone à forte densité d'élevages. D'autres foyers ont ensuite été détectés dans la même province (élevage de dindes le 24/11/2023). Un foyer de volaille a été détecté dans le sud dans la région des Pouilles le 14/12/2023 dans un élevage multi-espèces. Un foyer de volailles a été détecté le 19/02/2024 en Vénétie, dans un élevage de dindes (source : ADIS).

En **Slovaquie**, la première détection de la saison a concerné un oiseau captif détecté le 04/12/2023 sur une chouette de l'Oural. D'autres détections ont suivi en décembre, notamment un foyer de volailles le 27/12/2023. Des foyers sporadiques sont encore détectés en février et mars 2024 (source : ADIS).

En **Moldavie**, les premiers foyers de volailles ont été détectés entre le 03/12/2023. Une épizootie a été observée dans la province de Drochia où de nombreux cas sauvages avaient été détectés sur des cygnes. En décembre 2023, un total de dix-neuf foyers a été détecté. Le type de production n'est pas précisé. Début janvier 2024, l'épizootie commence à se ralentir. La baisse d'incidence se prolonge sur le mois de février. Mais en mars, une augmentation d'incidence est à noter avec 20 nouveaux foyers de volailles détectés entre les 28/02 et 01/03/2024 principalement dans des productions de canards dans le sud du pays à la frontière avec la Roumanie (région de Cahul) (source : ADIS).

En **Ukraine**, uniquement des foyers d'oiseaux captifs ont été détectés. Le premier date du 29/12/2023 (source : ADIS).

En **République Tchèque**, un premier foyer d'oiseaux captifs a été détecté le 31/12/2023 dans une basse-cour, suivi de dix autres foyers de basse-cours détectés entre les 08 et 11/01/2024 répartis dans tout le pays. Des foyers de volailles sporadiques sont toujours détectés en février et mars 2024 (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Aucune nouvelle déclaration.

Dans le bulletin précédent

Dernière détection le 19/04/2024, en Slovaquie (source : ADIS).

Depuis le début de la saison (historique)

La proportion de cas détectés sur les **anatidés** a commencé d'augmenter à la fin du mois d'octobre (semaines 43 et 44). Des cas sauvages sur des anatidés avaient été détectés en Europe centrale dès le mois d'août 2023 (sur une oie naine détectée le 18/08/2023 en Hongrie), puis en septembre (sur des cygnes en Slovaquie et Serbie, et sur une sarcelle d'hiver le 22/09/2023 en Hongrie), et en octobre (sur des cygnes en Serbie et en Roumanie). Le premier cas sauvage en Autriche a été détecté le 20/10/2023 sur une oie cendrée. En Italie, un cas sur un canard siffleur, espèce migratrice, a été dès le 28/10/2023 dans la province de la Vénétie. Au mois de novembre 2023, les



détections sur les anatidés étaient assez sporadiques : en Serbie (un cygne le 17/11/2023), Roumanie (un cygne tuberculé le 23/11/2023). Mais à partir du mois de décembre, plusieurs cas ont été détectés sur les cygnes, notamment en Moldavie dès le 15/12/2023 (première détection de la saison en Moldavie), et **Roumanie** également le 15/12/2023. Au cours des deux dernières semaines de décembre 2023 la **Moldavie** a observé une hausse des détections sur ces espèces sur des cygnes tuberculés et cygnes chanteurs, avec 25 cas détectés en décembre 2023. Les détections étaient disséminées dans tout le pays et étaient toutes typées H5N1. Parmi ces détections, figuraient plusieurs cas groupés impliquant de nombreux spécimens, notamment dans les provinces de Briceni (252 cygnes tuberculés), Floresti (65 cygnes chanteurs), Drochia (39 cygnes chanteurs). Pendant cette même période, des cas sur les cygnes ont également été détectés en **Autriche, Croatie, Roumanie, Ukraine** (premier cas sauvage de la saison dans ce pays le 22/12/2023 sur un cygne tuberculé), Suisse (cygne tuberculé le 25/12/2023 dans le canton de Andelfingen à proximité du lac de Constance) et Hongrie. En janvier et février 2024, les détections sur les cygnes se poursuivent dans plusieurs pays : Autriche, Roumanie, **Slovaquie**, puis en **République Tchèque** (premières détections dans ce pays les 20 et 22/01/2024 sur canard colvert et oie cendrée), ainsi qu'en **Moldavie, Slovaquie, Ukraine** et **Bosnie-Herzégovine** (première détection le 31/01/2024 sur cygne tuberculé) (source : ADIS). Les détections sur anatidés ont chuté dans tous les pays et demeurent sporadiques en mars et avril 2024. Plus d'informations sur la distribution et la migration des populations de cygnes tuberculés et cygnes chanteurs sont disponibles sur EuroBird Portal ([lien](#)).

En parallèle, la population de **grues cendrées** a également été impactée depuis le début de leur migration. Les premiers cas sur cette espèce ont été détectés le 02/11/2023 en Hongrie. Pendant le mois de novembre, des cas sur les grues cendrées ont été détectés dans plusieurs pays d'Europe centrale et du Sud : en **Hongrie** (n=34 en 2023), **sud de l'Allemagne** (cf paragraphe infra), **Autriche** (n=5 entre les 17/11 et 31/12/2023), **Serbie** (n=5 entre les 16/11 et 31/12/2023), Croatie (14/11/2023), **Slovaquie** (19/11/2023). En **Italie** un cas a été détecté le 15/11/2023 dans le Piémont, sur la commune de Sant'Albano Stura, à environ 50 km de la frontière française (n=7 au total en 2023). Fin novembre, les détections se sont ralenties, coïncidant avec la fin de la période de migration vers les zones d'hivernage (source : MNHN le 01/12/2023). Fin novembre, quelques cas ont encore été détectés en Hongrie (trois cas entre les 20 et 25/11/2023), et Italie (un cas le 21/11/2023 en Vénétie, deux cas dans le Piémont les 20 et 24/11/2023). Des cas sporadiques ont encore été détectés en décembre en Italie (n=2 le 04/12/2023) et en Autriche (n=1, le 05/12/2023) et début janvier 2024 en Hongrie et en Autriche (source ADIS).

Des cas concernant d'autres espèces ont également été détectés, notamment héron cendré, grande aigrette, mouette rieuse (Hongrie fin décembre 2023 et Slovaquie en février 2024), poule d'eau (Autriche début janvier). Des cas sur des rapaces ont été détectés sur plusieurs espèces, dont le faucon sacre (Hongrie), faucon crécerelle (Autriche). Des cas sur des laridés sont détectés sporadiquement (Slovaquie, Roumanie). A **Chypre**, la première détection d'IAHP de la saison a été déclarée, sur un faucon pèlerin détecté le 02/02/2024. Au mois d'avril, les détections ont été sporadiques, avec notamment une cigogne blanche le 17/04/2024 en Bulgarie (source : ADIS).

- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Aucune nouvelle déclaration.

Dans le bulletin précédent

Le dernier foyer de volailles a été détecté le 14/03/2024 en Suède (source : ADIS).

Depuis le début de la saison (historique)

En début de saison, les premiers foyers de volailles en Europe du Nord avaient été détectés dès le mois d'août 2023 au **Royaume-Uni**, avec une quinzaine de foyers détectés en Écosse et en Angleterre (d'août à octobre), puis au **Danemark** avec un premier foyer détecté le 26/09/2023.

Aux **Pays-Bas** plusieurs foyers avaient été détectés dans des zones d'élevage (province d'Utrecht) à partir de début novembre (sources : [NVWA le 11/11/2023](#)). D'autres foyers avaient ensuite été détectés, notamment dans le Gueldre le 01/12/2023 (source : ADIS).

En **Allemagne**, les premiers foyers en élevage avaient été détectés à partir du 20/11/2023 dans deux élevages de dindes du nord du pays (land Mecklembourg-Poméranie et Schleswig-Holstein). D'autres détections ont suivi dans le nord du pays (trois en Basse-Saxe, un dans le Brandebourg entre les 27 et 30/11/2023 dans des productions de dindes). L'incidence mensuelle augmente graduellement depuis fin novembre 2023 en particulier dans le nord du pays, où les détections se poursuivent au mois de décembre 2023, janvier et février 2024. Un premier foyer situé plus au sud, en Bavière a été détecté le 06/01/2024 (commune de Wittislingen, environ 200 km de Strasbourg), puis un premier foyer de volailles a été détecté dans le centre du pays (land Hessen à



Edermunde) le 31/01/2024 dans un élevage de *Gallus*. Des détections sporadiques de foyers de volailles ou d'oiseaux captifs ont été faites en février (source : ADIS).

Au **Danemark**, la première détection date du 26/09/2023. Après plusieurs semaines sans détection, trois foyers ont été détectés sur le mois de novembre 2023, puis un foyer détecté le 13/12/2023 dans un élevage multi-espèce. Les détections se poursuivent en janvier et février 2024 (source : ADIS).

En **Belgique** le premier foyer de volailles avait été détecté le 30/11/2023 en Flandres occidentales (commune de Diksmuide) à moins de 20 km de la frontière avec le département du Nord (poulets de reproduction), suivi d'un second foyer détecté le 06/12/2023 dans un élevage de poules pondeuses (toujours à Diksmuide). D'autres foyers ont été détectés fin décembre, dont un le 28/12/2023 à Veurne près de la frontière avec la France (au niveau de Dunkerque) (production non précisée) (source : ADIS).

En **Pologne**, deux foyers avaient été détectés le 06/12/2023 dans des productions de dindes, suivis de quatre autres foyers détectés en décembre. Les détections se poursuivaient en janvier 2024 (plusieurs foyers détectés début janvier dans des productions de dindes en engraissement et canards reproducteurs). Les détections se poursuivent dans l'ouest du pays avec une légère progression en février 2024. Un ralentissement est observé début mars (source : ADIS).

En **Lituanie**, le premier foyer de volailles avait été détecté le 15/12/2023 (source : ADIS).

En **Suède**, un premier foyer de volailles a été détecté le 05/01/2024 dans un élevage de *Gallus*, puis un second foyer détecté le 16/01/2024 à proximité dans un élevage de dindes, un troisième le 14/03/2024 dans le sud de la Suède (source : ADIS).

En **Norvège**, le premier foyer de volailles a été détecté le 17/02/2024 (production non précisée) (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Deux nouveaux cas sauvages ont été détectés le 21/06/2024 en Allemagne sur des anatidés (espèce non précisée) (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Deux cas sauvages ont été détectés le 14/06/2024 en Pologne sur des cygnes tuberculés (source : ADIS).

Depuis le début de la saison (historique)

La proportion de cas sur les **anatidés** avait commencé d'augmenter mi-novembre 2023 dans plusieurs pays d'Europe du Nord, dont en **Allemagne** dans les zones de marais maritimes du nord (Basse-Saxe, Schleswig-Holstein), au Pays-Bas, au **Danemark**, en **Finlande**, en **Suède**. Plusieurs espèces sont rapportées (canards colverts, oie cendrée, oie des moissons, Bernache nonnette, canard pilet, cygne chanteur). Les détections augmentent à partir de mi-décembre dans le nord de l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, aux Pays-Bas, la Suède et la Pologne. Elles se poursuivent en janvier 2024. A partir de mi-février, les détections sur les anatidés deviennent majoritaires (nombre total de cas depuis le début de la saison dépasse le nombre de cas détectés sur les laridés). L'incidence est en progression dans plusieurs pays au mois de février 2024, avec des détections en Allemagne, au Danemark, aux **Pays-Bas** et en **Pologne** et Suède, puis déclinent à partir de fin février dans ces mêmes pays : Allemagne (n=13 du 02 au 14/02/2024), Danemark (n=12 du 29/01 au 10/02/2024, dont bernache nonnette, cygne tuberculé, oie cendrée), Pologne (n=2 les 12 et 19/02/2024 cygnes tuberculés). Les détections sont devenues plus sporadiques à partir du mois du mars. Elles concernent surtout des cygnes (source : ADIS).

Des cas ont été détectés sur des **grues cendrées** en Allemagne à Hambourg et dans la Bavière (länder du sud et de l'est) fin novembre et début décembre 2023, en lien avec les nombreuses détections faites en Hongrie, Autriche (cf paragraphe front est *supra*). En Allemagne, une grue a été détectée le 05/12/2023 dans le Baden-Württemberg à une soixantaine de kilomètres de la frontière avec le département du Bas-Rhin) (source : ADIS).

La famille des **laridés** a été particulièrement touchée en août, septembre et octobre 2023 (dans la continuité de ce qui avait été observé pendant la saison 2022/2023). Les cas sont majoritairement détectés sur les littoraux, notamment dans le nord de l'Allemagne, Norvège, France, Espagne et Portugal. Des cas sporadiques ont encore été détectés entre novembre 2023, janvier et février 2024, notamment en Allemagne, Danemark, Pays-Bas et Suède.

Des cas sur des fous de Bassan ont été détectés en Belgique, en France (Bretagne) et aux Pays-Bas en début de saison.

Les détections sur les **rapaces** et corvidés ont été sporadiques dans plusieurs pays sur l'ensemble de la saison, dont la Norvège, Islande, Pays-Bas, Danemark, Allemagne et Belgique. Plusieurs espèces ont été rapportées, dont le pygargue à queue blanche, grand-duc, faucon pèlerin, buse variable, milan royal, corneille noire, autour des



palombes (source : ADIS). Un cas a été détecté au Royaume-Uni sur un épervier d'Europe (source : WAHIS le 19/04/2024).

Des cas ont également été détectés sur d'autres espèces tels que le courlis cendré (Italie le 16/11, Belgique le 02/12/2023), grands corbeaux en Islande, grand cormoran le 15/01/2024 en Allemagne, huitrier pie en Belgique, foulque macroule en Allemagne le 19/01/2024 et choucas des tours en Suède le 25/01/2024, un héron cendré détecté en Allemagne le 14/02/2024 (source : ADIS).

Les migrations descendantes depuis les zones de reproduction vers les zones d'hivernage ont débuté fin août 2023. Des observations avaient fait état de l'arrivée importante de migrateurs sur le territoire (grues : [lien](#), canard siffleur : [lien](#)) dès le début du mois de novembre 2023. Les flux migratoires se sont amplifiés au mois de novembre et ont atteint mi-décembre 2023 leur plus bas niveau annuel pour la plupart des espèces (OFB le 18/12/2023).

Vingt cas ont été détectés en Allemagne (n=13) et au Danemark (n=7). Les détections concernent plusieurs familles d'espèces : des anatidés (Bernache nonnette, oie cendrée, cygne tuberculé), des limicoles, des laridés, des rapaces (buse variable, épervier d'Europe et faucon pèlerin) et une pie bavarde (source : ADIS).

France

Actualisation hebdomadaire

Un fou de Bassan collecté dans les Côtes d'Armor le 21/06/2024 a été détecté positif. Un total de dix foyers de volailles et 26 cas sauvages ont été déclarés depuis le début de la saison. Le dernier foyer de volailles avait été détecté le 15/01/2024 (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Une nouvelle déclaration chez un goéland argenté collecté le 14/06/2024 dans les Côtes d'Armor (source : ADIS).

Depuis le début de la saison (historique)

Le premier foyer de volailles a été détecté dans un élevage de dindes le 26/11/2023 à Grand-Champ dans le **Morbihan**. Ce foyer avait été détecté par surveillance événementielle (présence de signes cliniques) (hors ZRP, hors ZRD⁵) (source : Commission européenne ADIS le 27/11/2023). Des foyers secondaires ont été détectés dans un élevage de dindes à quelques centaines de mètres le 02/12/2023 puis le 04/12/2023 dans un élevage de dindes près de Pontivy (environ 20 km de Grand-Champ). Dans la **Somme**, un premier foyer a été détecté dans un élevage de dindes le 28/11/2023, près d'Abbeville. Ensuite, un foyer de volailles a été détecté dans le **Nord** près de Dunkerque le 18/12/2023 dans un élevage de poules pondeuses. Le septième foyer de volaille a été détecté le 02/01/2024 près des Sables d'Olonne en **Vendée**, dans un élevage de 8 700 canards de Barbarie en engraissement. Le foyer a été détecté dans le cadre de la surveillance événementielle (40 animaux morts) (Source : ADIS). Les canards de cet élevage, âgés de 74 jours à la date de la confirmation, avaient été vaccinés, deux injections (source : DGAL, LNR le 03/01/2024). Deux autres foyers ont été détectés en Vendée les 05 et 10/01/2024 dans des productions de canards de Barbarie et de dindes en engraissement, suivis d'un quatrième foyer détecté le 15/01/2024 dans un élevage de canards reproducteurs Pékin, non vaccinés. L'élevage est situé au cœur de la ZRD, à proximité d'un précédent foyer détecté le 10/01/2024. Le dernier foyer de volailles date du 15/01/2024 (source : ADIS).

Les premiers cas sauvages ont été détectés dès le début de saison, sur des laridés en Bretagne et dans les Hauts de France (n=8 en août, n=1 en septembre, n=1 en octobre). A partir du mois de novembre 2023, des cas sauvages ont été détectés sur des grues cendrées : le 18/11 dans la Meuse (lac de Madine), le 19/11 dans les Bouches-du-Rhône (Camargue) et le 30/11/2023 à Champlitte en Haute-Saône. Les détections sur les zones maritimes et proches du littoral se sont poursuivies en décembre : un goéland argenté, deux goélands marins, un huitrier pie le 05/12 en Seine-Maritime près du Havre, une buse variable le 11/12/2023 dans le Gard près de Nîmes et un cygne tuberculé le 13/12/2023 dans le Pas-de-Calais près de Saint-Omer, goéland argenté détecté le 28/12/2023 dans la **Somme** près d'Abbeville. Le virus a également été détecté sur cinq oies cendrées le 07/01/2024 dans l'**Ain**.

Après un mois sans détection, un cas a été détecté le 12/02/2024 sur un goéland argenté dans la Manche (source : ADIS). Un cas sauvage a été détecté le 04/03/2024 sur un goéland dans le Maine-et-Loire.

Après trois mois sans aucun cas sauvage, une nouvelle déclaration concerne des goélands argentés détectés à partir du 05/06/2024 dans les Côtes d'Armor (dernière déclaration ADIS le 18/06/2024).

⁵ ZRD : zone à risque de diffusion



Point de vigilance

En France, depuis fin avril 2024, les oiseaux sont stabilisés sur leurs zones de reproduction. Des mouvements peuvent être observés après la reproduction à partir du mois de juin et courant juillet, à l'occasion des migrations de mue. Ces migrations dites « inverses » sont orientées sud-nord ou est-ouest. Le Golfe de Gascogne et le littoral Mer du Nord / Manche sont des zones de rassemblement des populations de laridés (en particulier les goélands leucophées, et mouettes mélanocéphales) (De Mesel 1990, Souc *et al.* 2023). Concernant les anatidés, il n'y a pas de zone majeure de rassemblement de mue en France comme il en existe par exemple dans le delta de la Volga, en Allemagne ou aux Pays-Bas par exemple (sources : MNHN, OFB le 29/04/2024).

Une mobilisation de tous les acteurs (de l'amont à l'aval : couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d'œufs, transports, abattoirs) de la filière de production de volailles en France est nécessaire pour limiter le risque actuel et à venir. **Une vigilance renforcée appliquée à la surveillance événementielle, dans toutes les filières, et à l'observance stricte en routine des mesures de biosécurité, pour tous les maillons des filières, est notamment recommandée** (source : LNR le 29/01/2024).

Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France

Le niveau de risque a été abaissé au niveau « négligeable » par l'arrêté du 26/04/2024 à compter du 03/05/2024, au vu de la situation sanitaire favorable en avifaune sauvage dans les pays voisins de la France (source : [JO du 28/04/2024](#)).

Une campagne de vaccination obligatoire dans les élevages de l'étage de production détenant plus de 250 canards a débuté le 02/10/2023 (source : communiqué de presse du [MASA le 02/10/2023](#)). Dans ce cadre, une surveillance renforcée des canards vaccinés est mise en place (source : [Q/R vaccination MASA](#) actualisé le 02/10/2023).

• Front sud : autres pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal)

En **Espagne**, des cas sauvages ont été détectés à partir de la fin novembre 2023 sur des laridés (goélands leucophées les 06 et 10/11/2023) puis décembre (n=4 sur des grues cendrée, mouette rieuse et goéland leucophée) (source : ADIS). Un cas a été détecté le 10/05/2024 sur une sterne Caugek près de Cadix. Le dernier cas a été détecté le 26/05/2024 sur un goéland leucophée (source : ADIS).

Au **Portugal**, des cas ont également été détectés fin novembre 2023 sur des cigognes blanches au Portugal les 18 et 19/11/2023, puis en décembre (n=2 sur une cigogne blanche et goéland brun) (source : ADIS).

Les voies de migrations descendantes des oiseaux sauvages en Europe ont été fortement contaminées comme en ont témoigné les détections chez des oiseaux sauvages migrateurs (anatidés, grues cendrées), ainsi que dans une moindre mesure en avifaune sauvage sentinelle (cygnes, rapaces), et les introductions en élevages et basse-cours. Ces détections ont concerné aussi bien le nord de l'Europe que l'Europe centrale et particulièrement l'amont direct des voies de migrations concernant la France (Danemark, Pays-Bas, Allemagne...). Les premières détections chez des oiseaux sauvages migrateurs (grues cendrées) et les premiers foyers d'infection en élevage de volailles ont été déclarés en France au mois de novembre 2023.

Sous-types

- Le sous-type **H5N1** a été identifié sur la quasi-totalité des détections, dans la continuité des observations faites lors des deux saisons précédentes (2021/2022 et 2022/2023).
- La Lituanie a déclaré la détection d'un virus de sous-type **H5N6**, chez un cygne tuberculé le 14/08/2023.
- La Norvège a confirmé dans les îles de Svalbard un premier cas de la saison dû au sous-type **H5N5** détecté sur un oiseau de la famille des scolopacidés (bécasseaux, chevaliers) le 17/09/2023. Ce sous-type a également été détecté en Islande sur un pygargue à queue blanche détecté le 17/09 et un eider à duvet le 21/09 et en Norvège sur un grand-duc d'Europe le 22/09/2023 (à l'ouest de la partie continentale de la Norvège), puis un cas le 17/10/2023 sur un goéland argenté (Commission européenne ADIS le 30/10/2023). Des cas ont encore été détectés au Royaume-Uni sur un goéland argenté (25/09/2023) et une buse variable



(03/11/2023) ; ainsi que sur les îles Féroé à partir du 09/09/2023 sur fulmar boréal et corneille mantelée. Deux cas de H5N5 ont été détectés en Islande sur des grands corbeaux (17 et 18/11/2023).

- Un premier cas de H5N8 a été détecté en Allemagne sur un charadriidé (espèce non précisée) détecté le 22/02/2024 dans le nord du pays (source : ADIS).
- Sur la période d'octobre 2023 à mars 2024 : la quasi-totalité (90%) des souches de virus IAHP H5 détectées en Europe et entièrement séquencées se répartit en 8 génotypes différents (7 de sous-type H5N1 et un de sous-type H5N5). Trois de ces 8 génotypes, dont le génotype correspondant aux virus H5N5, ont continuellement circulé depuis les précédentes saisons (et pour le plus anciennement détecté, du sous-type H5N5, depuis 2021). Les 5 autres génotypes de virus H5 N1 correspondent à des émergences récentes de réassortants, pour leurs segments internes, avec des virus IAHP. Ces génotypes majoritaires présentent une répartition géographique différenciée : les génotypes AB, BB DB, DG, DJ et I (H5N5) sont majoritairement cantonnés en Europe du Nord ; et les génotypes DA et DI en Europe de l'Est et du Sud. L'incidence des infections à virus du génotype BB (associé aux Laridés depuis 2022) a fortement diminué mais des détections sporadiques persistent (source : overview EFSA le 22/03/2024)

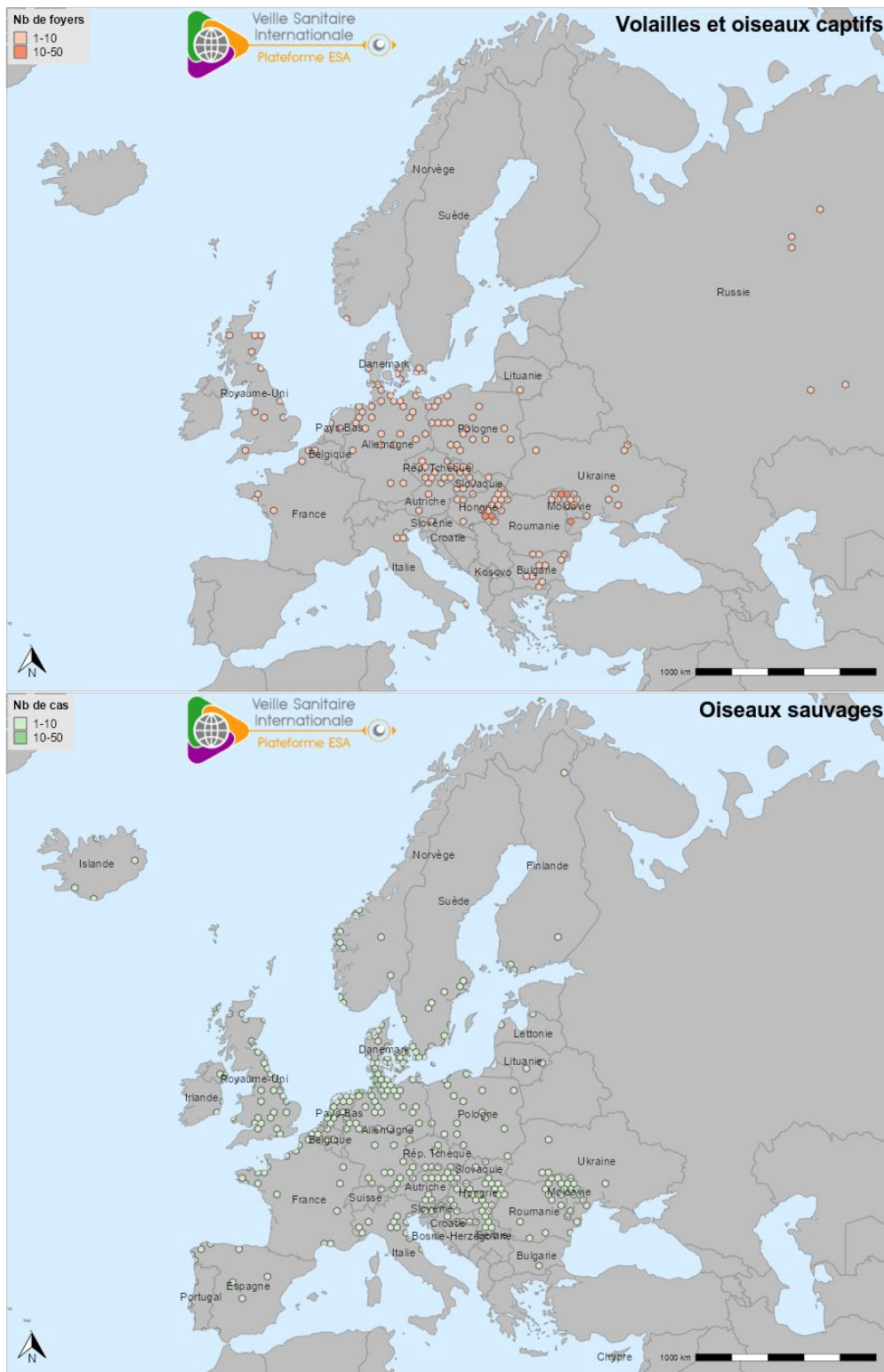


Figure 3. Densité de foyers chez les volailles et oiseaux captifs (haut) et de cas dans l'avifaune sauvage libre (bas) d'IAHP H5 en Europe ayant débuté depuis le début de la saison, soit le 01/08/2023 (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024, WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

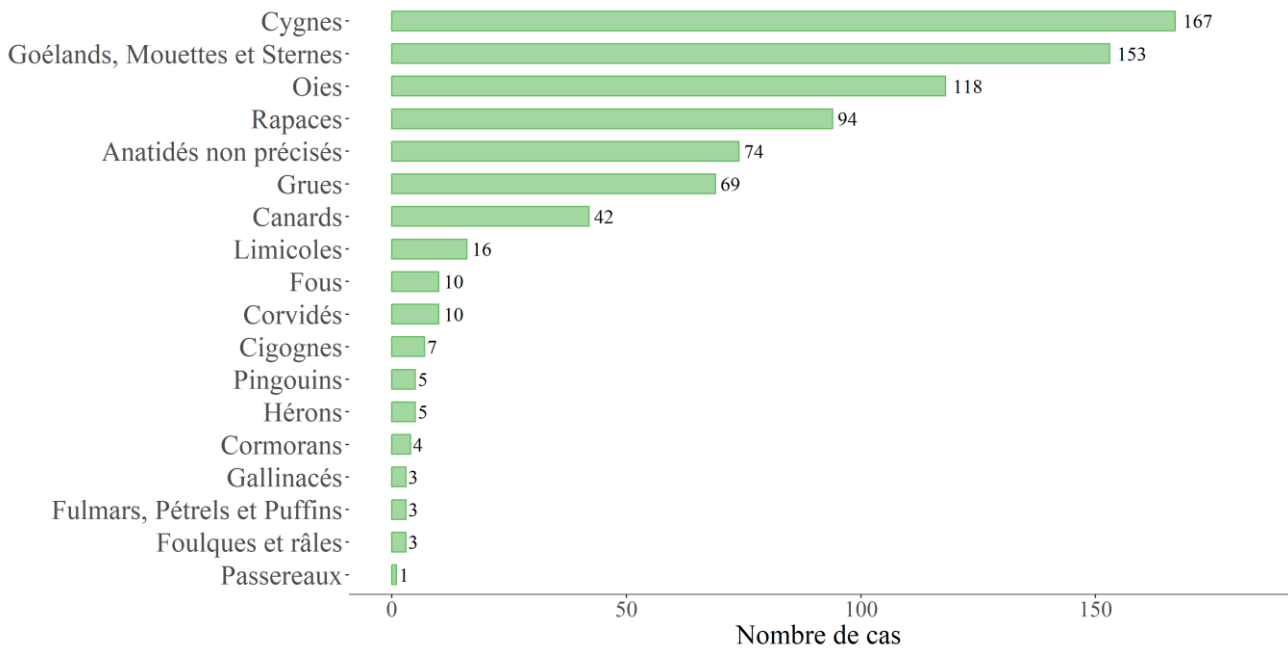


Figure 4. Nombre de déclarations de cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage libre en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2023) par groupe d'espèces d'oiseaux. ATTENTION : plusieurs individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024, WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

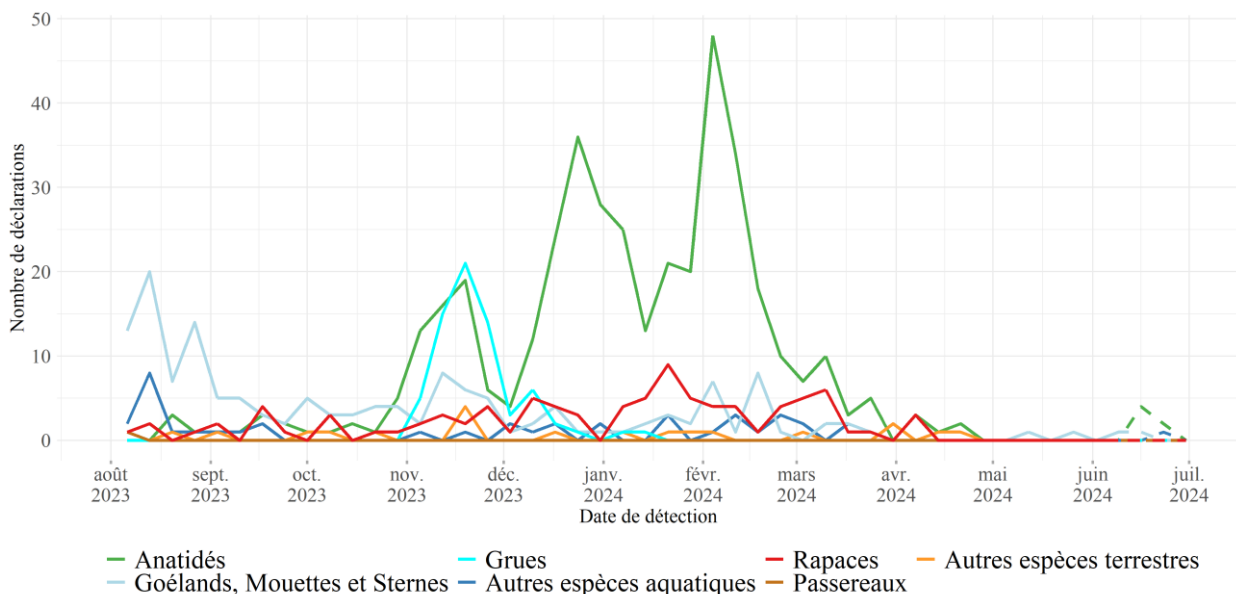


Figure 5. Incidence hebdomadaire (nombre de déclarations par semaine) des cas dans l'avifaune sauvage par groupe d'espèces d'oiseaux sauvages en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2023) (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024, WAHIS-OMSA le 24/06/2024). La catégorie « Autres espèces aquatiques » intègre les groupes d'espèces suivants : fous, grèbes, pingouins, pélicans, foulques et râles, cormorans, hérons, limicoles, flamants et ibis ; la catégorie « Autres espèces terrestres » intègre les groupes d'espèces suivants : colombidés, corvidés, cigognes, pics, gallinacés sauvages. NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.



Tableau 1. Nombre de déclarations de **foyers de volailles, foyers d'oiseaux captifs** et **cas sauvages** d'IAHP H5 détectés en Europe depuis le début de la saison 2023-2024 (soit le 01/08/2023). Les définitions de compartiment sont celles du Règlement 2016/429 (cf. [document descriptif terminologie VSI partie A.4](#)) L'incidence mensuelle couvre la période du 03/06/2024 au 30/06/2024 (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024 et WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2023-2024	H5N1	H5N5	H5N6	H5N8	H5Nx	Incidence mensuelle
Allemagne	Captifs	17/11/2023	27/02/2024	11	11	0	0	0	0	0
	Sauvages	01/08/2023	21/06/2024	208	203	2	0	1	2	0
	Volailles	20/11/2023	06/02/2024	26	26	0	0	0	0	0
Autriche	Captifs	26/10/2023	31/01/2024	4	4	0	0	0	0	0
	Sauvages	20/10/2023	26/02/2024	25	23	0	0	0	2	0
Belgique	Sauvages	07/08/2023	21/01/2024	12	11	0	0	0	1	0
	Volailles	30/11/2023	28/12/2023	4	4	0	0	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	Sauvages	06/02/2024	06/02/2024	1	1	0	0	0	0	0
Bulgarie	Sauvages	17/04/2024	17/04/2024	1	0	0	0	0	1	0
	Volailles	22/10/2023	09/05/2024	24	5	0	0	0	19	0
Chypre	Sauvages	02/02/2024	02/02/2024	1	1	0	0	0	0	0
Croatie	Sauvages	14/11/2023	06/03/2024	7	7	0	0	0	0	0
	Volailles	14/11/2023	24/01/2024	2	2	0	0	0	0	0
Danemark	Captifs	07/02/2024	07/02/2024	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	05/08/2023	03/04/2024	85	85	0	0	0	0	0
	Volailles	26/09/2023	15/02/2024	12	12	0	0	0	0	0
Danemark (Iles Féroé)*	Captifs	26/09/2023	06/10/2023	2	0	2	0	0	0	0
	Sauvages	05/09/2023	13/09/2023	2	0	2	0	0	0	0
Espagne	Sauvages	06/10/2023	26/05/2024	15	15	0	0	0	0	0
Finlande	Sauvages	10/08/2023	24/01/2024	9	9	0	0	0	0	0
France	Sauvages	01/08/2023	21/06/2024	26	7	0	0	0	19	3
	Volailles	26/11/2023	15/01/2024	10	10	0	0	0	0	0
Hongrie	Sauvages	18/08/2023	24/02/2024	52	52	0	0	0	0	0
	Volailles	04/11/2023	26/04/2024	84	84	0	0	0	0	0
Irlande	Sauvages	22/08/2023	11/09/2023	2	2	0	0	0	0	0

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Islande	Sauvages	17/09/2023	18/11/2023	6	0	6	0	0	0	0
Italie	Sauvages	03/08/2023	13/02/2024	24	24	0	0	0	0	0
	Volailles	13/11/2023	19/02/2024	6	6	0	0	0	0	0
Kosovo	Volailles	10/11/2023	10/11/2023	1	1	0	0	0	0	0
Lettonie	Sauvages	01/08/2023	02/04/2024	2	2	0	0	0	0	0
Lituanie	Sauvages	14/08/2023	30/01/2024	2	1	0	1	0	0	0
	Volailles	15/12/2023	15/12/2023	1	1	0	0	0	0	0
Moldavie	Sauvages	15/12/2023	27/03/2024	31	31	0	0	0	0	0
	Volailles	03/12/2023	27/02/2024	58	3	0	0	0	0	0
Norvège	Captifs	06/10/2023	06/10/2023	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	01/08/2023	04/04/2024	29	17	7	0	0	5	0
	Volailles	17/02/2024	17/02/2024	1	1	0	0	0	0	0
Pays-Bas	Captifs	15/11/2023	23/11/2023	2	2	0	0	0	0	0
	Sauvages	01/08/2023	05/02/2024	50	49	0	0	0	1	0
	Volailles	11/11/2023	01/12/2023	3	3	0	0	0	0	0
Pologne	Captifs	12/02/2024	26/02/2024	3	3	0	0	0	0	0
	Sauvages	13/12/2023	14/06/2024	23	23	0	0	0	0	4
	Volailles	06/10/2023	29/02/2024	33	33	0	0	0	0	0
Portugal	Sauvages	19/10/2023	13/12/2023	6	6	0	0	0	0	0
Roumanie	Sauvages	25/10/2023	26/03/2024	34	34	0	0	0	0	0
	Volailles	25/10/2023	29/02/2024	4	4	0	0	0	0	0
Royaume-Uni*	Captifs	09/09/2023	10/09/2023	2	2	0	0	0	0	0
	Sauvages	02/08/2023	05/04/2024	47	37	9	0	0	0	0
	Volailles	02/08/2023	12/02/2024	20	20	0	0	0	0	0
Russie*	Captifs	17/08/2023	19/10/2023	2	2	0	0	0	0	0
	Volailles	09/08/2023	09/10/2023	3	3	0	0	0	0	0
République tchèque	Captifs	31/12/2023	14/03/2024	23	23	0	0	0	0	0
	Sauvages	20/01/2024	07/03/2024	7	7	0	0	0	0	0
	Volailles	30/01/2024	13/02/2024	5	5	0	0	0	0	0
Serbie	Sauvages	29/09/2023	20/11/2023	10	10	0	0	0	0	0
Slovaquie	Captifs	04/12/2023	15/01/2024	3	3	0	0	0	0	0

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



	Sauvages	15/01/2024	13/02/2024	9	9	0	0	0	0	0
	Volailles	27/12/2023	27/02/2024	6	6	0	0	0	0	0
Slovénie	Captifs	14/09/2023	14/09/2023	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvages	11/09/2023	19/04/2024	16	16	0	0	0	0	0
Suisse	Sauvages	25/12/2023	25/12/2023	1	1	0	0	0	0	0
Suède	Sauvages	30/10/2023	21/02/2024	33	29	0	0	0	4	0
	Volailles	05/01/2024	14/03/2024	3	3	0	0	0	0	0
Ukraine	Captifs	29/12/2023	06/02/2024	7	7	0	0	0	0	0
	Sauvages	22/12/2023	28/02/2024	6	6	0	0	0	0	0
Europe	Captifs			62	60	2	0	0	0	0
	Sauvages			782	718	26	1	1	35	9
	Volailles			306	232	0	0	0	19	0

*source : WAHIS-OMSA consulté le 24/06/2024. Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60ème degré de longitude) sont indiqués.

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

*** inclut les déclarations pour lesquelles le sous-type n'est pas précisé (ex: Moldavie).

Mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/humain

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) a rappelé les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés et leur produits (plumes, déjections...).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute autorité de santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens) dans un cadre professionnel.

La diffusion a été faite le 30/12/2022 aux professionnels avicoles, au réseau GDS et aux services de l'État (source : MASA le 23/01/2023).

Pour plus d'informations : Brochure du MASA ([lien](#)) ; Brochure de SPF ([lien](#)).

Cas chez les mammifères

En **Finlande**, un premier foyer avait été détecté le 03/07/2023 dans un élevage de fourrure ([BHVS du 18/07/2023](#)). De nombreux foyers en élevages de fourrure ont été détectés depuis le mois de juillet (renards arctiques, des renards argentés, des visons d'Amérique et de chiens viverrins ; mais aussi sur des espèces libres dont la loutre d'Europe et le lynx d'Eurasie). Au total, 70 foyers ont été déclarés, dont 54 sont en cours en date du 14/12/2023. Les oiseaux sauvages sont actuellement considérés comme la source la plus probable de



l'infection sur la base d'enquêtes épidémiologiques et du séquençage des virus (source : rapport de suivi le 14/12/2023).

Des cas ont été détectés fin août sur des phoques communs (*Phoca vitulina*) trouvés morts en bord de mer du nord au large du **Danemark**. Des cadavres de cygnes tuberculés ont également été trouvés à proximité. Les cas sont confirmés H5N1 (source [Promed le 12/09/2023](#), [Staten serum institut le 11/09/2023](#)).

En **Allemagne**, un renard malade (symptômes neurologiques) et abattu début janvier 2024, près du Rhin sur la commune de Karlsruhe, a été confirmé positif IAHP sous-type non précisé (source : [autorités locales le 23/01/2024](#)).

En **Norvège**, un cas a été détecté sur un renard roux le 16/02/2024 dans le nord du pays (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate le 23/02/2024](#)). Un cas sauvage sur un renard roux a été détecté le 21/02/2024, toujours dans le nord du pays (source : [WAHIS-OMSA le 11/03/2024](#)).

Un premier cas aurait été confirmé sur un morse trouvé mort en juillet 2023 dans les îles Svalbard dans le nord de la Norvège. Une douzaine d'individus avaient été trouvés morts (source : [EIOS le 30/04/2024](#), média du 29/04/2024 et média du 30/04/2024). Le cas n'est pas notifié par les autorités sanitaires.

En Hongrie, un premier cas sur mammifère a été détecté dans le pays. Il s'agit d'un chat domestique testé après sa mort dans le comté de Jász-Nagykun-Szolnok. L'hypothèse probable de contamination serait le contact avec des oiseaux sauvages. Le virus H5N1 a été confirmé. Les autres animaux du domicile ne présentent pas de symptômes. Des analyses de dépistage sont en cours (source : autorités sanitaires Hongrie [NEBIH 31/05/2024](#)).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau Promed (par extraction automatique des posts) depuis le 01/01/2020 sont visibles sur une interface en ligne ([lien](#)).

Pour en savoir plus

Guillemain, Matthieu, Betty Plaquin, Alain Caizergues, et Léo Bacon. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021. ([lien](#))



POURSUITE DES DETECTIONS SUR LES RUMINANTS AUX ETATS-UNIS

Les essentiels

- Le virus IAHP H5N1 du clade 2.3.4.4b a été détecté pour la première fois sur le continent américain en novembre 2021 (Canada) et s'est propagé en Amérique du Nord en 2021 puis en Amérique centrale et du Sud au mois d'octobre 2022.
- Des virus H5N5 et H5N6 du clade 2.3.4.4b sont détectés ponctuellement dans la faune sauvage (États-Unis).
- Poursuite des détections en élevages bovins laitiers aux États-Unis (12 États concernés).
- Aucun cas ni foyer détecté à ce jour aux Antilles françaises et en Guyane.

La présente fiche décrit la situation sanitaire de l'IAHP H5N1 clade 2.3.4.4b sur le continent américain.

Pour retrouver les informations relatives aux premières détections sur le continent américain, se référer au [BHVS-SA du 04/01/2022](#), au [BHVS-SA du 15/02/2022](#) pour l'Amérique du Nord et au [BHVS du 07/11/2023](#) pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Les informations qui figurent ci-dessous présentent :

- La distribution géographique des foyers domestiques et de cas sauvages dans l'avifaune libre et captive dans la zone Caraïbe depuis le 01/08/2023 (premier foyer détecté en Colombie le 02/10/2022)
- Le tableau récapitulatif des foyers domestiques et de cas sauvages dans l'avifaune libre et captive en Amérique centrale et du Sud depuis le 01/08/2023

En date du 30/06/2024, aucun foyer, ni cas sauvage n'a été détecté dans les Antilles françaises ou en Guyane qui sont sur le passage de la voie de migration atlantique, dont l'amont depuis les hémisphères nord et sud apparaît fortement contaminé, compte tenu des nombreux cas déclarés chez les oiseaux sauvages aux États-Unis et en Amérique du Sud (source : DGAL 01/07/2024).

Des détections en élevages et chez les oiseaux détenus se poursuivent en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Une augmentation des foyers a été observée fin 2023 (45 foyers détectés pour 11,47 millions de volailles en décembre 2023) et des cas dans l'avifaune depuis octobre 2023 aux États-Unis. Actuellement la situation sur le secteur domestique est à la baisse avec treize foyers déclarés en janvier 2024 et quinze en février 2024 (source : [USDA](#) consulté le 25/03/2024). Le suivi des cas et foyers chez les oiseaux est disponible sur le site des autorités sanitaires du Canada ([lien](#)) et des États-Unis (domestiques : [lien](#); sauvages : [lien](#)).

L'actualisation qui suit concerne les pays qui bordent la zone Caraïbes.

Costa Rica

Un cas a été détecté le 11/10/2023 sur une Frégate du Pacifique dans une réserve naturelle du côté pacifique (Puntarenas) (source : WAHIS-OMSA le 23/11/2023). Un nouveau cas sauvage a été déclaré, détecté le 05/10/2023 sur un fou à pieds rouges, dans la même réserve naturelle. La séquence analysée sur le gène HA est apparentée aux séquences détectées au Chili et diffère des séquences précédemment isolées au Costa Rica. Ce virus aurait donc suivi la route migratoire du Pacifique dans une direction sud-nord au cours de l'automne 2023 (migration du sud vers le nord) (source : WAHIS-OMSA le 11/01/2024).

Colombie

Un nouveau foyer en basse-cour a été détecté le 02/12/2023 à proximité de précédents foyers (source : [WAHIS-OMSA](#) le 04/12/2023). Un foyer de basse-cour a été déclaré, il s'agit d'un foyer ancien détecté le 19/12/2023



(source : WAHIS-OMSA le 08/02/2024). Un nouveau foyer de basse-cour a été déclaré (source : WAHIS-OMSA le 12/03/2024).

Etats-Unis (Floride)

Un foyer sur un élevage non commercial a été confirmé le 26/01/2024 dans le comté de De Soto. Un second foyer a été confirmé le 08/02/2024 dans le comté de Miami-Dade sur un marché d'oiseaux vivants (1 500 individus) (source : [USDA le 12/02/2024](#)). Le foyer a été déclaré dans WAHIS (source : [WAHIS-OMSA rapport de suivi le 15/02/2024](#)).

Équateur

Deux cas dans la faune sauvage (source : [WAHIS-OMSA le 22/11/2023](#)).

Un foyer de volailles a été détecté le 27/02/2024 (source : [WAHIS-OMSA le 12/03/2024](#)).

Un foyer d'oiseaux captifs a été déclaré a posteriori, détecté le 15/08/2023 (source : WAHIS-OMSA)

Mexique

Un cas a été détecté sur une sarcelle d'hiver capturée le 02/10/2023 et sans signes cliniques lors d'un échantillonnage de routine à Jalisco (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate le 26/10/2023](#)).

Un foyer de volailles a été détecté le 25/10/2023 dans une unité de production de 9 000 volailles (espèce non précisée) à Cajeme côté pacifique. Le clade 2.3.4.4b est confirmé (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate le 02/11/2023](#)). Un second foyer a été détecté au même endroit le 27/10/2023 (source : WAHIS-OMSA rapport de suivi le 09/11/2023).

Une déclaration concerne la mise à jour des foyers de H7N3 détectés en août 2023. Un total de douze foyers de volailles et de basses-cours ont été détectés dans le centre du pays. Plus aucun n'est encore actif (source : WAHIS le 24/02/2024).

Trois cas ont été détectés, dont deux sur l'avifaune libre et un chez des oiseaux captifs en élevage d'ornement (source : WAHIS-OMSA [rapport de suivi n°1 le 07/11/2023](#)). Un nouveau cas sauvage a été détecté le 07/11/2023 sur un canard pilet à Jalisco. Le clade 2.3.4.4b a été confirmé (source : WAHIS-OMSA le 15/12/2023).

Quatre foyers de volailles et cinq cas sauvages ont été déclarés, sur le littoral pacifique (source : WAHIS-OMSA le 12/03/2024).

Un foyer d'IAHP H5N2 a été détecté dans une exploitation familiale du sud du pays (source : promed le 29/03/2024 et WAHIS le 01/04/2024).

Pérou

Le pays a effectué des notifications en masse, de cas sauvages foyers de basse-cours anciens, dont trois foyers avaient été détectés en décembre 2023 (source : [WAHIS-OMSA le 22/12/2023](#)). Un foyer de volailles a été détecté le 02/02/2024 (non représenté sur la carte) (source : WAHIS-OMSA le 19/02/2024).

Venezuela

Un foyer a été détecté le 19/09/2023 dans une basse-cour avec des palmipèdes. Le sous-type H5 a été confirmé (source : WAHIS-OMSA [notification immédiate le 09/10/2023](#)).



Figure 1. Localisation des foyers de volailles et d’oiseaux captifs et de cas chez l’avifaune sauvage d’IAHP en Amérique centrale et au nord de l’Amérique du Sud depuis le 01/08/2023 (source : WAHIS-OMSA le 20/05/2024). DROM : départements et régions d’outre-mer français. NB : le document [Sources de données](#) (Partie III 4.encadré 2) précise la terminologie utilisée au niveau international pour déclarer les cas et foyers d’influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Les cas « Autres que les volailles, dont les oiseaux sauvages » dont les évènements sont classés « basse-cour », « village » et « zoo » sont placés dans la catégorie « oiseaux captifs ».

Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l’avifaune libre et captive d’IAHP H5 détectés en Amérique centrale et du Sud depuis le 01/08/2023, sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). L’incidence mensuelle couvre la période du 27/05/2024 au 24/06/2024 (source : WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

Pays	Compartment	Date de première suspicion de la saison 2023-2024	Nombre de déclaration par compartiment					Incidence mensuelle	Nombre de nouvelles déclarations
				H5N1	H5N2	H5Nx	H7N3		
Brésil	Captif	12/09/2023	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvage	03/08/2023	86	86	0	0	0	1	1
Colombie	Captif	16/10/2023	13	0	0	13	0	0	0
	Sauvage	30/11/2023	1	0	0	1	0	0	0
Costa Rica	Sauvage	05/10/2023	2	0	0	2	0	0	0
Géorgie du Sud-et-les Îles Sandwich du Sud	Sauvage	07/10/2023	5	5	0	0	0	0	0
Mexique	Captif	06/03/2024	1	0	1	0	0	0	0



	Sauvage	02/10/2023	10	10	0	0	0	0	0
	Volaille	15/08/2023	7	6	0	0	1	0	0
Pérou	Captif	02/08/2023	62	0	0	62	0	0	0
	Sauvage	08/09/2023	7	0	0	7	0	0	0
	Volaille	01/02/2024	1	0	0	1	0	0	0
Uruguay	Sauvage	13/09/2023	2	2	0	0	0	0	0
Venezuela	Captif	19/09/2023	1	0	0	1	0	0	0
Équateur	Captif	15/08/2023	1	1	0	0	0	0	0
	Sauvage	08/08/2023	6	6	0	0	0	0	0
	Volaille	03/08/2023	4	4	0	0	0	0	0
îles Malouines	Sauvage	30/10/2023	1	1	0	0	0	0	0
Total	Captif		79	2	1	76	0	0	0
	Sauvage		120	110	0	10	0	1	1
	Volaille		12	10	0	1	1	0	0

*Le document [Sources de données](#) (Partie III 4.encadré 2) précise la terminologie utilisée au niveau international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Les cas « Autres que les volailles, dont les oiseaux sauvages » dont les évènements sont classés « basse-cour », « village » et « zoo » sont placés dans la catégorie « oiseaux captifs ».

Antarctique

Des épisodes de mortalités ont été attribué au H5N1 dans des colonies d'oiseaux au large du continent Antarctique, notamment 35 manchots papou morts aux îles Falkland trouvés le 19/01/2024 et de nombreux poussins (sources : [media le 31/01/2024](#), [media le 31/01/2024](#)).

Le virus a été détecté pour la première fois sur le continent Antarctique, avec la confirmation le 24/02/2024 du virus H5N1 sur deux labbes trouvés morts à proximité de la base « Primavera » (source : [autorités espagnoles le 25/02/2024](#)). L'OMSA a alerté sur les enjeux de conservation des espèces sauvages et le risque d'une crise écologique sans précédent (source : WOAHA le 13/03/2024).

Cas chez les mammifères

Au **Canada**, un premier cas sur un **chien** a été confirmé le 01/04/2023. Il s'agit d'un chien domestique d'Oshawa, en Ontario, qui aurait « mâché » une oie sauvage. Il est mort après avoir développé des signes cliniques, le détail n'étant pas précisé. L'autopsie a montré une atteinte de l'appareil respiratoire. Le séquençage du virus est en cours (source : [Agence canadienne d'inspection des aliments le 04/04/2023](#)).

Deux cas de H5N5 ont été détectés sur des rats laveurs, trouvés morts le 04/04/2023. Ce même rapport mentionne également la détection de ce sous-type H5N5 chez des oiseaux sauvages collectés dans la même zone géographique et précise que ce virus est, pour l'ensemble de son génome, apparenté à des virus de lignée eurasiennne (source : WAHIS-OMSA le 24/05/2023). Trois cas ont été déclarés au Canada. Il s'agit de cas confirmés en 2022 sur mouffettes rayées au Québec et Nova Scotia et renard roux au Québec (source : WAHIS-OMSA le 13/05/2024).

Aux **États-Unis**, trois chats ont été détectés positifs pour le virus H5N1, après avoir ingéré des cadavres d'oiseaux d'eau, dont deux dans le Nebraska et un dans le Wyoming. D'autres mammifères sauvages (mouffettes et chats sauvages) ont été trouvés morts dans le même secteur que le cas dans le Wyoming (source : Promed le



Cas chez les mammifères

09/04/2023). Les cas d'influenza aviaire chez les mammifères détectés en 2022-2023 aux États-Unis sont listés sur le site de l'USDA APHIS ([lien](#)). Trois cas ont été détectés sur des phoques communs, trouvés échoués les 18 et 25/08/2023 sur l'île de Marrowstone dans l'État de Washington. Il s'agit des premières détections d'IAHP chez les mammifères marins sur la côte ouest. Elles font suite à une épizootie affectant les oiseaux marins sur l'île Rat et l'île Marrowstone depuis le milieu de l'été, causant la mort d'environ 1 700 oiseaux (source : [Promed le 08/09/2023](#)). Des cas sur des chats sauvages ont été détectés : trois dans le Dakota du Sud et un dans le Montana. Les spécimens ont été collectés à proximité d'élevages de volailles ou de basse-cour. L'un présentait des signes cliniques neurologiques (source : [Promed le 07/12/2023](#)). En décembre 2023, un ours polaire trouvé mort en 01/10/2023 en Alaska a été confirmé positif H5N1. Il s'agit de la première détection du virus IAHP sur cette espèce (source [Promed le 30/12/2023](#), [USDA consulté le 08/01/2024](#)). Deux cas ont été déclarés : sur un puma détecté le 30/01/2024 dans le Montana et une mouffette détectée le 23/02/2024 dans l'État de Washington (source : WAHIS-OMSA le 07/03/2024).

Pour la première fois, le virus H5N1 a été détecté sur des caprins. Le foyer a été détecté le 24/02/2024, dans un élevage de 165 chèvres dans le Minnesota (Stevens County). Cinq chevreaux nouveaux-nés ont été confirmés positifs par RT-PCR. Ils ont présenté des signes cliniques neurologiques et sont morts. Sur le même site, un élevage de volailles était touché par le virus de l'influenza aviaire, les chevreaux avaient été en contact avec les oiseaux de basse-cour (source : [WAHIS-OMSA le 18/03/2024](#)).

Pour la première fois, le virus H5N1 a été confirmé sur des bovins laitiers. Les deux premiers foyers ont été détectés le 20/03/2024 au Texas (huit bovins) et le 21/03/2024 au Kansas (un bovin). Les animaux présentaient des signes cliniques, dont une chute inhabituelle de production (en fin de lactation) et baisse d'appétit. L'infection par le virus IAHP H5N1 clade 2.3.3.4b a été confirmée par RT-PCR sur écouvillons oropharyngés et échantillons de lait cru. Le diagnostic a été motivé par la détection d'oiseaux sauvages morts sur le site d'un des élevages au Texas (source : [WAHIS-OMSA le 26/03/2024](#)). Les détections se poursuivent au mois d'avril. Les premières investigations épidémiologiques des foyers du Michigan et de l'Idaho ont montré que le virus avait été introduit par l'importation de bovins, et semblaient indiquer qu'une transmission entre bovins ne pouvait pas être exclue (source : [Promed le 27/03/2024](#), [CIDRAP le 02/04/2024](#)). Dans l'Ohio, l'IAHP H5N1, clade 2.3.4.4b, a été détectée chez un chat fréquentant le bâtiment d'élevage sur les lieux touchés. Au Nouveau Mexique, des cas ont également été détectés sur un chat et un raton laveur sur le site d'un élevage confirmé. Les analyses de séquences de virus isolés sur les chevreaux (février 2024) et les bovins laitiers ont permis d'identifier deux génotypes différents, ce qui suggère qu'il s'agit d'événements d'introductions indépendants (source : WAHIS-OMSA consulté le 22/04/2024). Les investigations qui ont suivi, ont montré qu'il y avait une transmission entre bovins, et donc entre élevages de bovins, ainsi qu'une transmission (mais encore non expliquée) des bovins vers les volailles (source : APHIS le 24/04/2024). Les analyses de séquences suggèrent que le virus a été introduit par contact avec les oiseaux sauvages (événement unique) dans la population des bovins laitiers dès fin 2023 (source : Promed le 28/04/2024, Nature le 27/04/2024). Au 27/06/2024, 137 foyers (+16 nouvelles déclarations) ont été détectés sur des bovins laitiers dans douze États : Colorado, Dakota du Sud, Idaho, Iowa, Kansas, Michigan, Minnesota, Nouveau Mexique, Caroline du Nord, Ohio, Texas et Wyoming, la majorité étant en Idaho (n=27) et au Colorado (n=25) et au Michigan (n=25). Un cas a été détecté dans un élevage d'alpagas en Idaho (source : [USDA-APHIS consulté le 01/07/2024](#)). Plus d'informations sur les détails cliniques des foyers et la transmission sont disponibles [ici](#). L'investigation des cas confirmés sur les chats présents dans les élevages infectés suggère 1) un taux de mortalité élevé ~50% et une létalité rapide, 2) une contamination par l'ingestion de colostrum et de lait cru issu de bovins malades, 3) des symptômes neurologiques et des lésions systémiques importantes, similaires à celles déjà observées chez les chats infectés par contact avec des oiseaux sauvages (source : CDC early release 2024, Promed le 28/04/2024). Pour la première fois, des cas (n=47) ont été détectés sur des souris domestiques. Les cas sont tous dans l'État du Nouveau Mexique entre les 6 et 12/05/2024. Quatre autres cas ont été détectés chez des chats domestiques, dont un en Oklahoma, qui n'a pas récemment signalé le virus chez les volailles ou les vaches laitières (source : [USDA-APHIS le 04/06/2024](#)).

Au Texas, une personne qui avait été exposée aux bovins infectés, a été testée positive. Le patient a signalé une conjonctivite comme seul symptôme et s'est rétabli. Cette infection ne modifie pas l'évaluation du risque pour la santé publique, considéré comme faible par le CDC (source : [CDC le 06/04/2024](#)).

Un second cas humain a été reporté le 22/05/2024 dans le Michigan, sur un travailleur en élevage bovin laitier. L'homme a été dépisté dans le cala surveillance mise en place suite à la détection du virus dans l'élevage. Il ne présentait que des symptômes modérés de conjonctivite (source : [CDC le 22/05/2024](#)). Un nouveau cas humain a été détecté dans le Michigan, le second dans cet État, et le troisième (associé aux infections chez les bovins)



Cas chez les mammifères

en tout aux États-Unis. Il s'agit d'un travailleur en élevage bovin laitier. L'homme a présenté des symptômes plus aigus que les précédents cas humains (hyperthermie et toux) (source : [CDC le 31/05/2024](#)).

Au **Chili**, deux otaries ont été trouvées mortes mi-juin 2023 sur l'île navarino à l'extrémité sud du pays. La première a été dépistée et confirmée (sous-type non précisé). Ces détections coïncident avec l'ouverture de la saison de la pêche aux crabes. Les autorités sanitaires déploient une campagne de sensibilisation. Il s'agit des cas les plus austraux détectés à ce jour (source : [Promed le 03/07/2023](#)).

En **Argentine**, plusieurs épisodes de mortalité chez les otaries due au sous-type H5 (typage complet non disponible) ont été détectés au mois d'août, en premier en Terre de feu à Ognezema (sept individus trouvés morts, confirmés début août), puis sur plusieurs sites le long du littoral (Punta Loyola, Necochea), en particulier à Mar del Plata chez une importante colonie (quinze individus trouvés morts le 25/08/2023, deux confirmés positifs) (sources : [media le 24/08/2023](#), [Promed le 27/08/2023](#)). Les détections se poursuivent sur les plages dans le sud de l'Argentine (source : [media le 29/08/2023](#)). Un premier cas sur des éléphants de mer a été confirmé dans la réserve de Punta Tombo au sud de l'Argentine. Il s'agit des premières détections sur cette espèce (source : [media le 13/09/2023](#), [Promed le 16/09/2023](#)). Un épisode de mortalité massive des éléphants de mer a été observé sur le site de reproduction de la Péninsule Valdés dans le sud du pays. La cause des mortalités est due au virus H5N1 (source : [Promed le 30/10/2023](#)). Le Wildlife Conservation Society (WCS) estime que 96% des jeunes de l'année 2023, soit 17 000 individus recensés sont morts sur trois sites de reproduction de cette espèce, où le virus H5N1 a été détectée. L'ampleur de la mortalité observée semble suggérer qu'il y ait eu transmission intra-espèce (source : [media le 17/01/2024](#)).

En **Uruguay**, des cas ont été détectés sur des otaries. Il s'agit des premières détections chez des mammifères dans le pays (source : [media le 06/09/2023](#)). Des cas ont été détectés sur des coatis à queue annelée en mai 2023, et notifiés le 05/10/2023. Au total, le virus H5N1 clade 2.3.4.4b a été confirmé sur 16 spécimens de la réserve naturelle de Flores, davantage sont morts. Le séquençage de la souche a montré une homologie de séquence au site de clivage HA (KRRKR↓GLF), avec des souches collectées sur des cas dans l'avifaune à la même période (source : WAHIS-OMSA notification immédiate le 05/10/2023 et [rapport de suivi le 10/10/2023](#)).

Au **Brésil**, des cas de H5N1 ont été confirmés sur des otaries à fourrure australe (n=25) et des otaries à crinière (n=38) sur trois sites différents du littoral de l'Etat de Rio Grande do Sul (au sud du Brésil) (source : WAHIS-OMSA [rapport de suivi le 15/10/2023](#)). Il s'agit des premières détections sur mammifères dans le pays.

En Géorgie du Sud et dans les Iles Sandwich du Sud (îles britanniques situées à 1 500km à l'Est des Malouines), un premier cas sur mammifère a été confirmé sur des éléphants de mer et otaries retrouvés morts (source : [media le 11/01/2024](#)). Ces détections ont été observées dans le contexte de mortalité des oiseaux marins sur ces îles (source : [WAHIS-OMSA le 13/01/2024](#)).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau Promed (par extraction automatique des posts) depuis le 01/01/2020 et PadiWEB (logiciel d'extraction automatique de Google news) sont visibles sur l'interface MUST-AI (Multisource Surveillance Tool-Avian Influenza) en ligne ([lien](#)).

Pour en savoir plus

Pan American Health Organisation (PAHO) Epidemiological Update: Outbreaks of avian influenza caused by influenza A(H5N1) in the Region of the Americas ([lien](#))



UNE NOUVELLE DÉCLARATION EN ESPAGNE

Les essentiels

- **Espagne** : une nouvelle déclaration sur un élevage détecté le 24/05/2024.
- **France** : 4 319 foyers dans 20 départements : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Gers, Landes, Ariège, Aude, Tarn, Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Corrèze, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Lot, Haute-Vienne, Morbihan et Pyrénées-Orientales.
- **Italie** : dernière détection le 18/12/2023.
- **Portugal** : pas de nouvelle déclaration, le dernier foyer a été détecté le 02/05/2024.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de santé animale de l'Anses¹ (LNR et LR OMSA) et le Cirad²

Informations sur la maladie hémorragique épizootique (MHE)

La MHE est une maladie virale infectieuse, non contagieuse, à transmission vectorielle (arbovirose) des ruminants domestiques et sauvages, principalement du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et des bovins. Les moutons, les chèvres et les camélidés peuvent également être réceptifs, mais ne présentent pas de signes cliniques. Le diagnostic différentiel doit être fait avec la fièvre catarrhale ovine (FCO). Le virus de la MHE (EHDV) est transmis entre hôtes ruminants par des espèces de moucheron piqueurs du genre *Culicoides*. Les infections de la MHE sont donc saisonnières. Dans les régions nord-américaines, le cerf de Virginie est l'espèce la plus gravement touchée, la forme suraiguë ayant un taux de létalité élevé. Chez les bovins, les signes cliniques sont rares, mais des symptômes de fièvre, d'anorexie, de dysphagie, d'émaciation, de stomatite ulcéreuse, de boiterie, de détresse respiratoire et d'érythème du pis ont été rapportés (source : manuel terrestre de l'OMSA).

La MHE circule au Maghreb, en particulier en Tunisie où elle a été détectée pour la première fois dans des élevages de bovins en 2006 (sérotypage 6), puis en 2015 (sérotypage non identifié) et en 2021 (sérotypage 8), avec plusieurs années sans détection entre chaque épisode. Cette dernière épizootie en Tunisie a causé plus de 200 foyers dans tout le pays (source : CNVZ le 10/2015, [preprint le 09/11/2022](#), [BHVS du 07/12/2021](#), [Note d'information de l'Anses du 11/05/2023](#)). A ce jour, il n'existe pas de vaccin disponible contre le sérotypage 8 de la MHE.

La maladie avait été détectée à la Réunion à partir de 2003 et dans les Antilles françaises en 2010 et 2011 ([Gerbier et al. 2011](#)).

La MHE est catégorisée « D+E » au règlement européen 2016/429 (règlement d'exécution UE 2018/1882), ce qui implique l'obligation de déclaration des foyers et la restriction des mouvements intra-communautaires (plus d'information sur la définition des catégories de maladies via ce [lien](#)).

L'ECDC actualise régulièrement les cartes de distribution de ces vecteurs en Europe ([lien](#)). L'Efsa fournit une synthèse complète sur la maladie et ses vecteurs ([lien](#)).

Plus d'informations sur les culicoïdes en Europe sont disponibles dans la note : [Que sait-on des espèces de Culicoïdes associées à la faune sauvage en région tempérée européenne ? Synthèse des données de la littérature.](#)

Des foyers bovins puis un cas de MHE sur un cerf élaphe ont été détectés pour la première fois en Europe (hors territoires ultra-marins) le 28/10/2022 en Italie (dans le sud de la Sardaigne puis en Sicile). Des foyers ont ensuite été détectés en Espagne. L'IZS a montré dans une publication de mai 2023 l'origine nord-africaine du virus en observant une identité de génome supérieure à 99 % entre la souche isolée en Italie et la souche de sérotypage 8 isolée en Tunisie en 2021 (source : [Lorusso et al. 2023](#), [alerte Promed du 18/04/2023](#)).

¹ Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stephan Zientara

² Thierry Baldet, Thomas Balenghien, Claire Garros



Les informations sur l'émergence de la MHE en Europe sont disponibles dans la note [Emergence de la MHE en France](#), et la [note du 21/11/2023](#).

Espagne

Un nouveau foyer a été détecté le 24/05/2024 dans un élevage bovin en Castille-La Manche, soit un total de 254 foyers depuis la première détection le 15/11/2022 (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024). Les détections ont repris en 2024 en Castille-La Manche et Galice au mois de mai. Les précédentes détections remontaient au 15/11/2023 (source : Commission européenne ADIS le 11/12/2023).

Deux cas sauvages sur la faune libre ont été déclarés (source : Commission européenne ADIS le 02/10/2023):

- sur un chevreuil d'Europe détecté en Andalousie le 30/08/2023,
- sur un cerf élaphe détecté en Cantabrie le 05/09/2023.

France

À la date du 28/06/2024, 4 319 foyers (+0 foyers par rapport au dernier rapport) ont été recensés en France dans des élevages, depuis la première détection le 04/09/2023 dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces foyers concernent les 20 départements suivants (par ordre chronologique de première détection): Pyrénées-Atlantiques (premier foyer le 04/09/2023), Hautes-Pyrénées (08/09/2023), Ariège (20/09/2023), Gers (25/09/2023), Haute-Garonne (25/09/2023), Landes (04/10/2023), Tarn (06/10/2023), Aude (12/10/2023), Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Corrèze, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Atlantique, Lot, Haute-Vienne, Morbihan et Pyrénées-Orientales (source : communiqué de presse MASA le 28/06/2024).

Compte tenu des faibles abondances de Culicoïdes et d'un comportement actif de recherche d'hôte supposé limité par les températures fraîches, les populations actuellement présentes ne participent vraisemblablement pas à la diffusion du virus. Les nouveaux foyers détectés correspondent donc à des contaminations/infections d'élevages remontant très probablement à 2023 que la sensibilité des méthodes d'analyse détecte plusieurs mois après (sources : DGAL, LNR le 29/04/2024).

Le périmètre de la zone régulée se maintient depuis le 07/12/2023 (figure 1).

Un premier cas sauvage a été détecté en France le 25/09/2023 sur la commune de Loudenvielle dans les Hautes-Pyrénées, sur un cerf élaphe trouvé mort à proximité d'un élevage de bovins infecté par le virus de la MHE (source : SAGIR, communiqué de presse MASA le 09/10/2023).



MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : Foyers en France

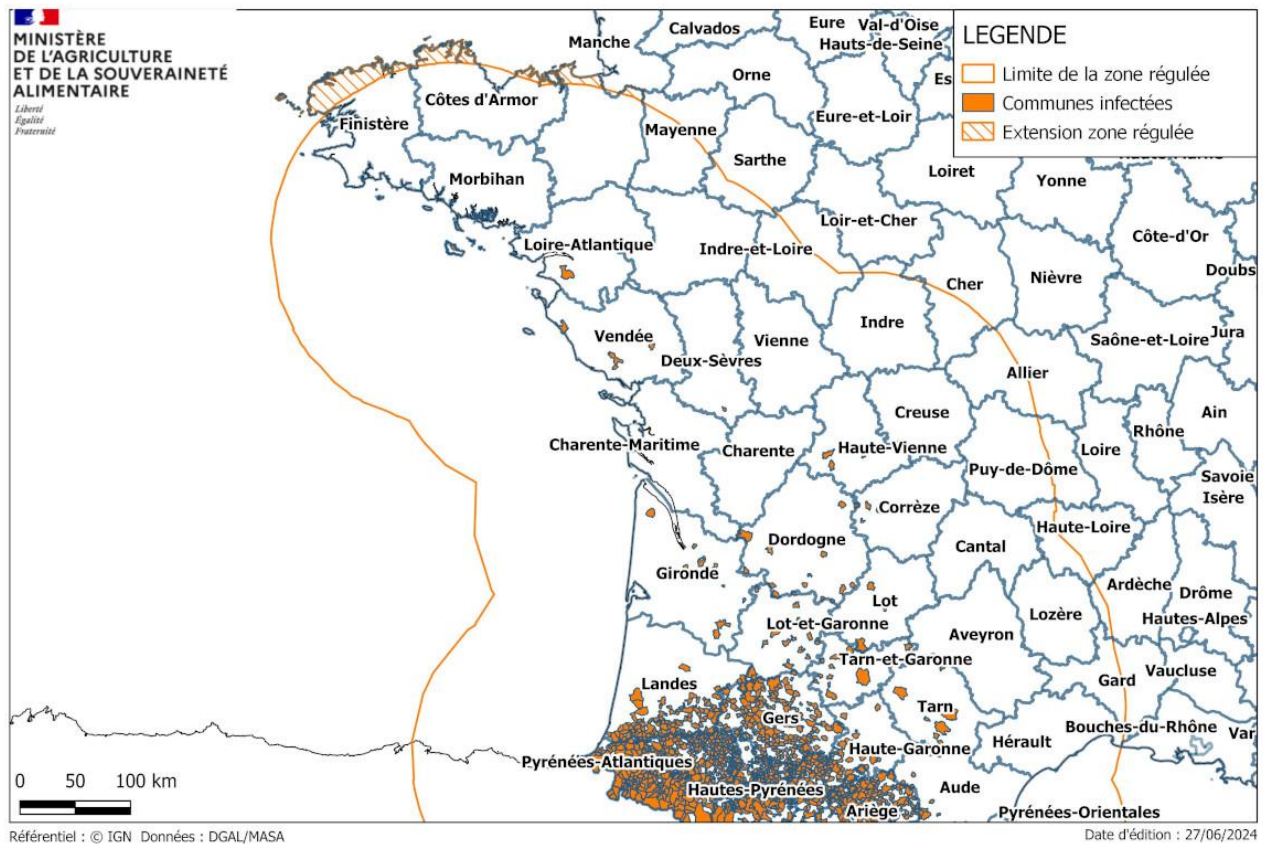


Figure 1 : Localisation des communes dans lesquelles des foyers de MHE ont été détectés et délimitation de la zone réglementée en date du 27/06/2024 (source : [site MASA le 28/06/2024](https://www.masa.fr/)).

Les recommandations de gestion et de prévention sont disponibles sur le site de GDS-France [Maladie Hémorragique Epizootique : MHE](https://www.gds-france.fr/maladie-hemorragique-epizootique-mhe).

Italie

Au total en Italie, dix foyers de bovins, un foyer d'ovins et trois cas sauvages ont été détectés en Sardaigne et en Sicile (Figure 1, tableau 1). Le dernier cas sauvage a été détecté le 18/12/2023 sur un daim européen en Sardaigne (source : Commission européenne ADIS le 05/02/2023).

Portugal

Le pays a effectué des déclarations de foyers détectés en 2023. Au total le pays a déclaré 96 foyers depuis la première détection le 13/07/2023 (source : Commission européenne ADIS le 08/04/2024). Deux foyers ont été déclarés sur des élevages de bovins détectés le 23/02/2024 et le 02/05/2024 (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024).

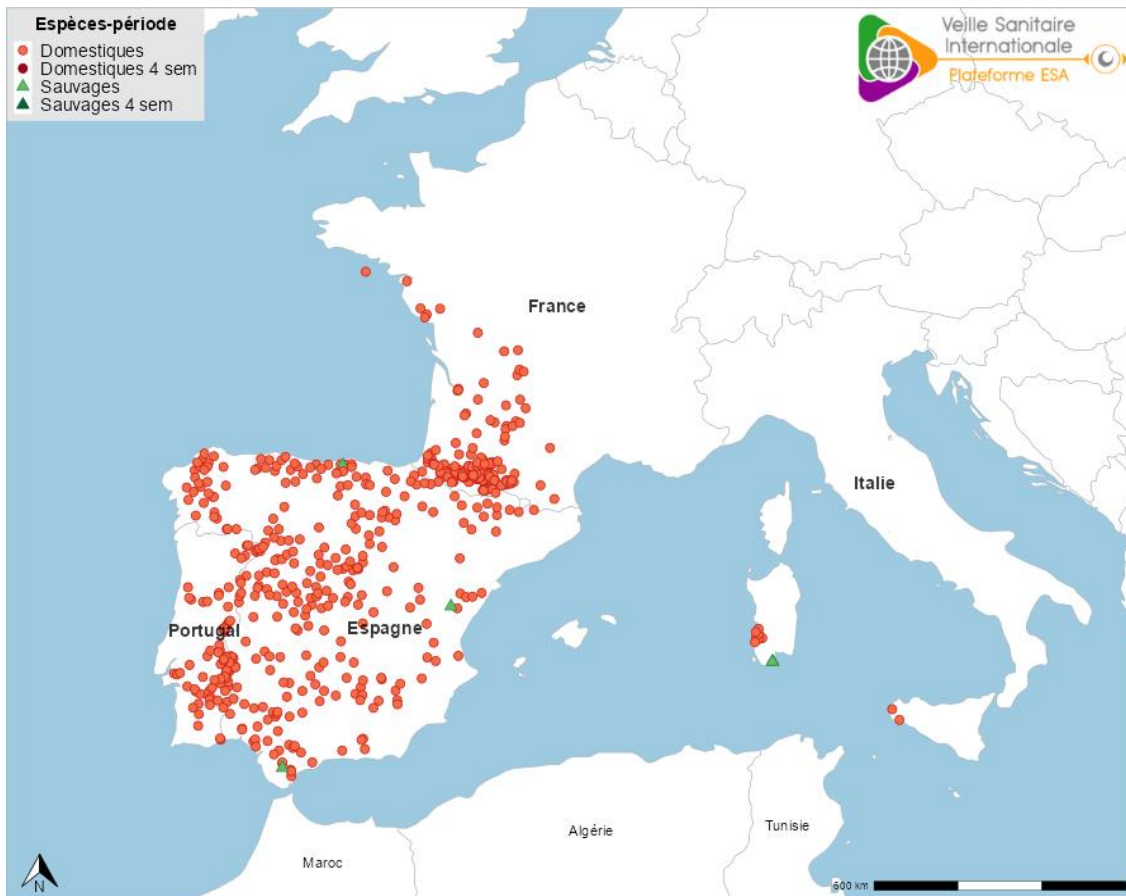


Figure 2. Localisation des foyers de maladie hémorragique épidémiologique (MHE) détectés depuis le 25/10/2022 (date de détection du premier foyer en Italie) et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission Européenne ADIS le 01/07/2024).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et de cas de MHE en Europe par pays et par espèce (source : commission Européenne ADIS le 01/07/2024 et MASA le 28/06/2024). NB : des cas de transmission à d'autres espèces sauvages peuvent être connus des services en charge de la surveillance de la faune sauvage.

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Bovins	Ovins/Caprins	Cervidés domestiques	Bouquetin d'Espagne	Cerf Élaphe	Chevreuril d'Europe	Daim européen
Espagne	15/11/22	27/05/2024	254	0	20	1	1	1	0
France	04/09/23		4 319*	0	0	0	0	0	0
Italie (Sardaigne)	28/10/22	18/12/23	7	1	0	0	1	0	2
Italie (Sicile)	25/10/22	09/12/22	2	0	0	0	0	0	0
Portugal	13/07/23	02/05/2024	96	0	2	0	0	0	0
Total Europe	25/10/22		4 678	1	22	1	2	1	2

*communiqué de presse du MASA le 28/06/2024

**Pour en savoir plus**

- Balenghien, T., Alexander, N., Arnþórsdóttir, A. L., Bisia, M., Blackwell, A., Bødker, R., ... Wint, W. G. R. (2020). VectorNet Data Series 3: Culicoides Abundance Distribution Models for Europe and Surrounding Regions. Open Health Data, 7(1), 2. DOI: <http://doi.org/10.5334/ohd.33>
- Conte, A., Gilbert, M. and Goffredo, M. (2009), Eight years of entomological surveillance in Italy show no evidence of Culicoides imicola geographical range expansion. Journal of Applied Ecology, 46: 1332-1339. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2009.01723.x>
- Ducheyne E, Miranda Chueca MA, Lucientes J, Calvete C, Estrada R, Boender GJ, Goossens E, De Clercq EM, Hendrickx G. Abundance modelling of invasive and indigenous Culicoides species in Spain. Geospat Health. 2013 Nov;8(1):241-54. DOI : <https://doi.org/10.4081/gh.2013.70>
- EFSA - ECDC Distribution maps of biting midges lien
- EFSA Scientific Opinion on Epizootic Hemorrhagic Disease, EFSA Journal 2009; 7(12):1418, DOI : <https://doi.org/10.2903/j.efsa.2009.1418>
- Jiménez-Cabello, L., Utrilla-Trigo, S., Lorenzo G., Ortego, J., Calvo-Pinilla, E., (2023) "Epizootic Hemorrhagic Disease Virus: Current Knowledge and Emerging Perspectives " Microorganisms 2023, 11(5), 1339; DOI: <https://doi.org/10.3390/microorganisms11051339>
- Maurer LM, Paslaru A, Torgerson PR, Veronesi E, Mathis A. Vector competence of Culicoides biting midges from Switzerland for African horse sickness virus and epizootic haemorrhagic disease virus. Schweiz Arch Tierheilkd. 2022 Jan;164(1):66-70. English. DOI: <https://doi.org/10.17236/sat00337>



DEUX NOUVELLES DECLARATIONS EN ALLEMAGNE A 100 KM DE LA FRONTIERE FRANÇAISE

Les essentiels

- **Allemagne** : deux nouvelles déclarations chez des sangliers sauvages à 100 km de la frontière française au sud-ouest de Francfort.
- **Italie** : incidence élevée dans la faune sauvage dans le nord (Ligurie, Piémont, Lombardie et Emilie-Romagne).
- **Pologne** : nombreuses détections de cas sauvages répartis dans tout le pays.
- **France métropolitaine** : le territoire est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 30/06/2024 (source : DGAL).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/07/2023 au 23/06/2024 inclus (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2024 et WAHIS-OMSA le 01/07/2024)

L'incidence mensuelle est stable, avec 318 cas dans la faune sauvage et 71 foyers domestiques détectés sur les quatre dernières semaines (Tableau 1). A partir du mois de juillet 2023, une forte augmentation de l'incidence dans le compartiment domestique avait été observée. Elle était principalement due à l'épizootie dans les pays des Balkans, en particulier Croatie, Serbie et Bosnie-Herzégovine, puis au Kosovo et en Bulgarie, mais aussi à une forte incidence en Roumanie. L'incidence avait atteint son pic en août 2023 dans tous ces pays puis elle avait décliné progressivement et s'était stabilisée à un niveau faible à nul depuis le mois novembre 2023. A noter que la maladie a été détectée pour la première fois au Monténégro le 12/01/2024 (Source : Promed le 18/01/2024).

L'évolution de l'incidence hebdomadaire des cas sauvages pour les six dernières années est présentée en Figure 1. L'incidence a augmenté à partir du mois d'octobre 2023 dans le compartiment sauvage, ce qui correspond au cycle normal de la maladie et à la saison hivernale. Elle entame à présent une baisse, classiquement observée au printemps. La valeur de l'incidence est principalement due aux nombreuses détections dans le nord de l'Italie (continentale) (n=120 sur les quatre dernières semaines), en Pologne (n=71) et dans les pays baltes (Lituanie n=25 et Lettonie n=53).

La densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe est représentée sur la Figure 2.

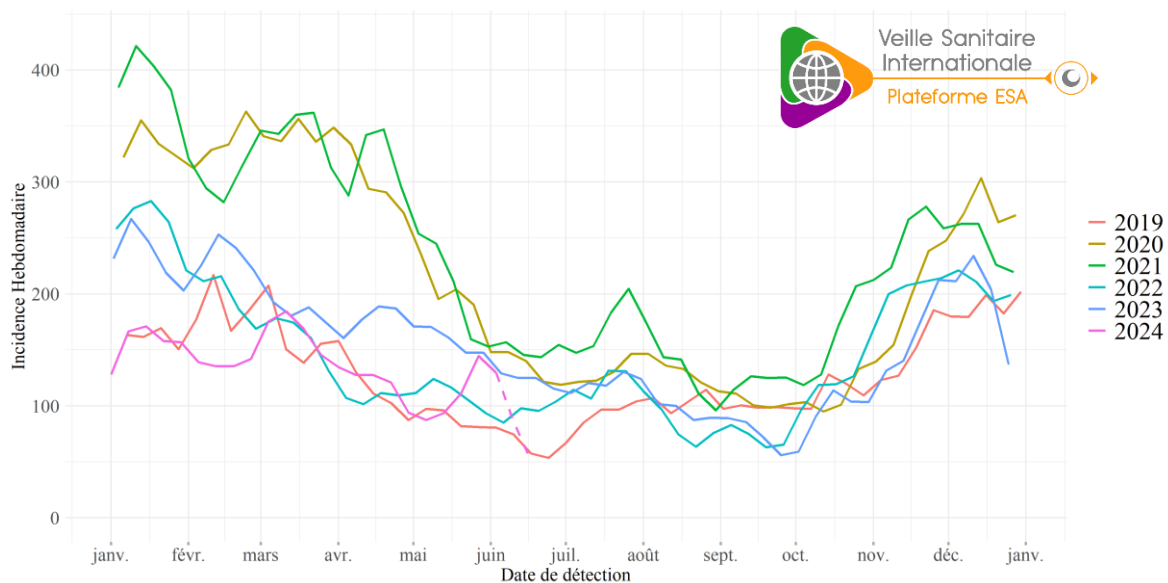


Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2019 à 2024 (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

PESTE PORCINE AFRICAINE



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/07/2023. L'incidence mensuelle couvre la période du 03 au 30/06/2024 (source : Commission Européenne ADIS le 01/07/2024 et WAHIS-OMSA le 24/06/2024).

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection**
Albanie	Sauvage	2	0	10/02/2024
Allemagne	Domestique	1	1	05/06/2024
	Sauvage	302	28	24/06/2024
Bosnie-Herzégovine	Domestique	1 478	0	20/05/2024
	Sauvage	63	0	04/04/2024
Bulgarie	Domestique	4	0	18/03/2024
	Sauvage	653	0	22/05/2024
Croatie	Domestique	1 104	0	27/11/2023
	Sauvage	50	0	24/04/2024
Estonie	Domestique	2	0	26/07/2023
	Sauvage	37	2	24/06/2024
Grèce	Domestique	5	1	10/06/2024
	Sauvage	15	0	31/05/2024
Hongrie	Sauvage	325	6	14/06/2024
Italie (Continentrale)	Domestique	10	0	27/09/2023
	Sauvage	1 329	120	21/06/2024
Italie (Sardaigne)	Domestique	1	0	19/09/2023
Kosovo	Domestique	9	0	20/09/2023
	Sauvage	4	0	29/08/2023
Lettonie	Domestique	10	3	23/06/2024
	Sauvage	872	53	25/06/2024
Lituanie	Domestique	2	1	12/06/2024
	Sauvage	559	25	25/06/2024
Macédoine du Nord	Domestique	16	0	09/02/2024
	Sauvage	61	0	08/04/2024
Moldavie	Domestique	10	3	21/06/2024
	Sauvage	6	0	15/04/2024
Monténégro	Sauvage	1	0	12/01/2024
Pologne	Domestique	32	11	25/06/2024
	Sauvage	1 773	71	26/06/2024
Roumanie	Domestique	675	17	27/06/2024
	Sauvage	175	0	27/05/2024
Russie*	Domestique	34	0	24/03/2024
	Sauvage	22	0	31/03/2024
République tchèque	Sauvage	37	7	21/06/2024
Serbie	Domestique	697	23	17/06/2024
	Sauvage	94	1	17/06/2024
Slovaquie	Sauvage	150	3	15/06/2024
Suède	Sauvage	67	0	29/05/2024
Ukraine	Domestique	55	11	25/06/2024
	Sauvage	15	2	26/06/2024
Europe	Domestique	4 145	71	27/06/2024
	Sauvage	6 612	318	26/06/2024

*source : WAHIS-OMSA actualisé le 24/06/2024. Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60^{ème} degré de longitude) sont indiqués. ** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

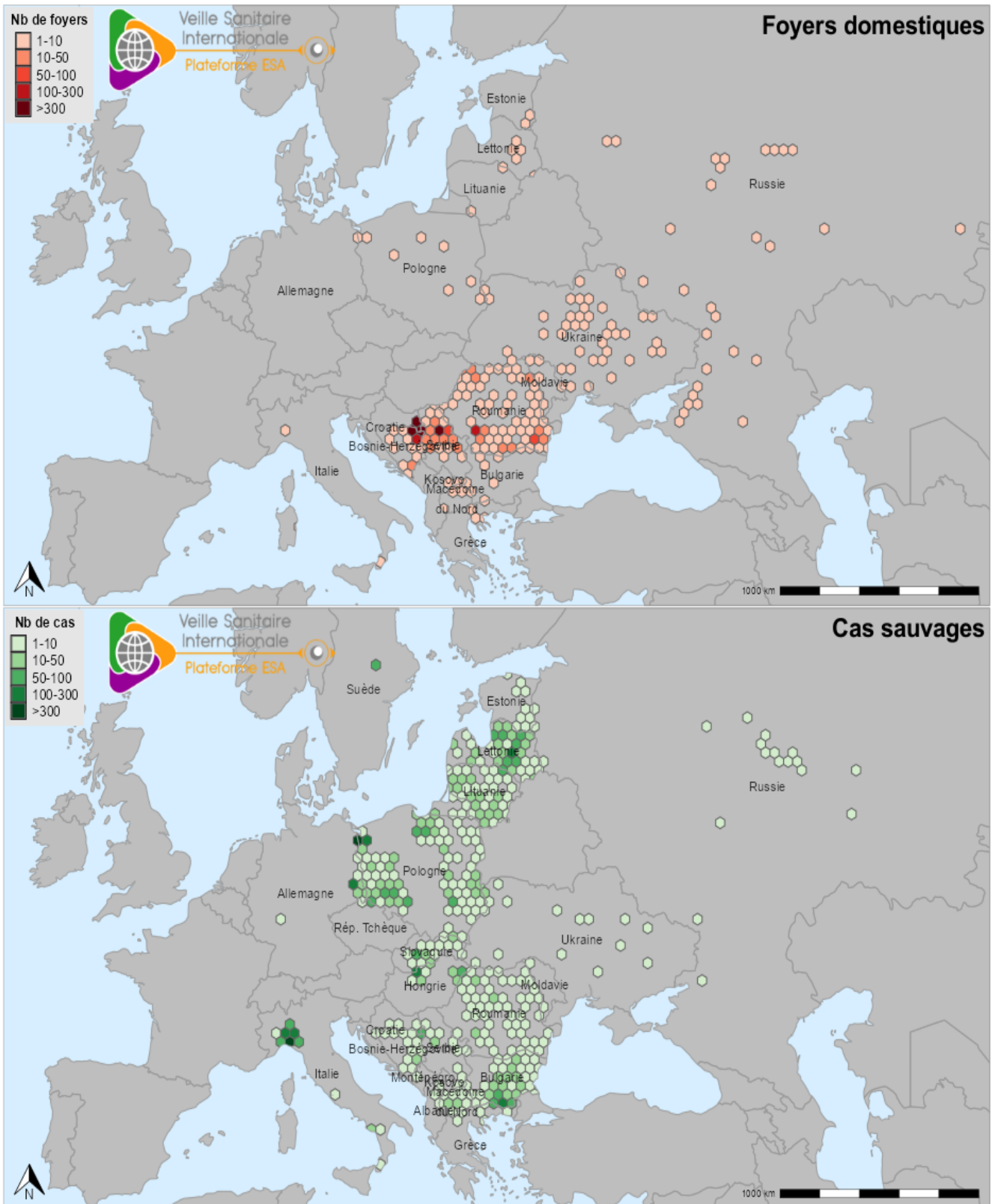


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024 (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024 et WAHIS-OMSA le 24/06/2024).



Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.

Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du [règlement d'exécution \(UE\) 2021/605](#) de la Commission.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 3) et un outil interactif ([lien](#)) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

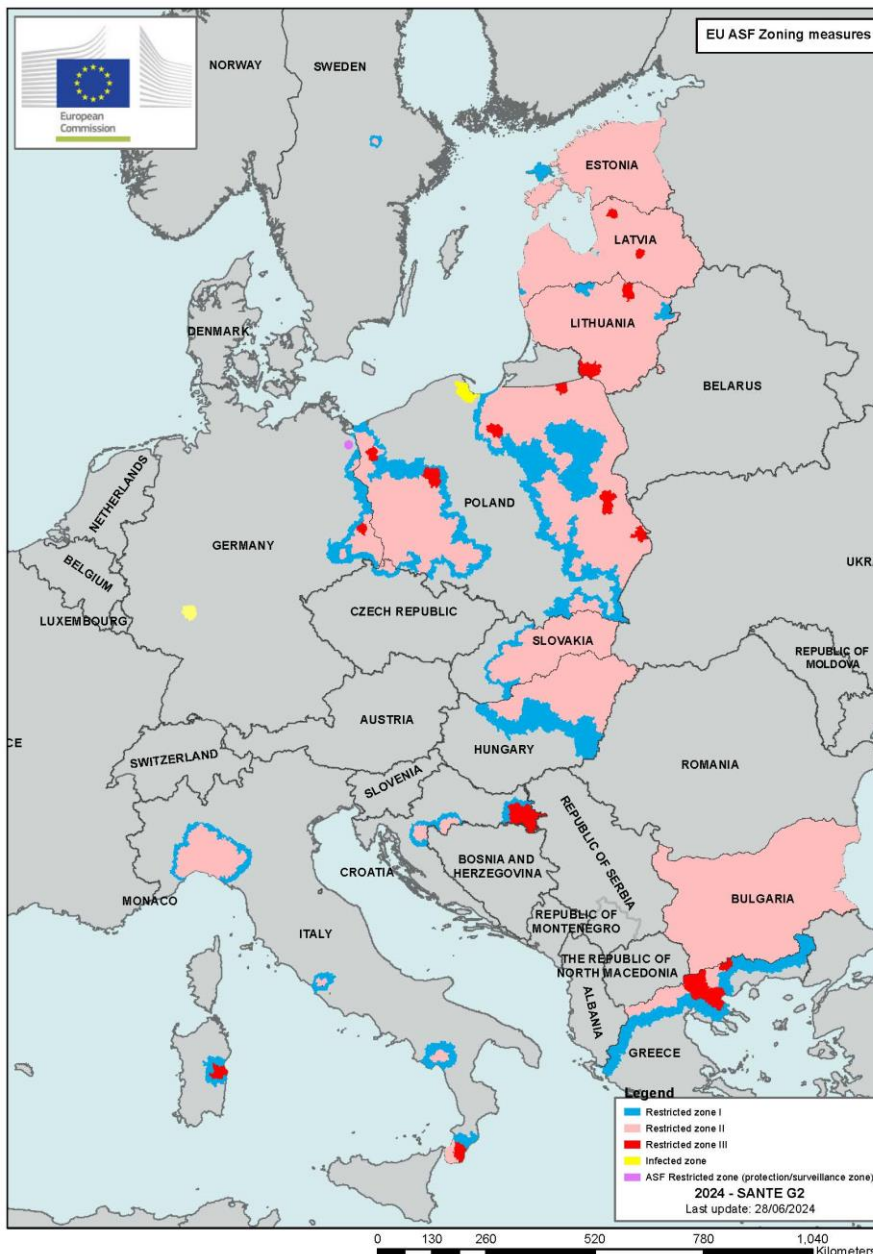


Figure 3. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la peste porcine africaine dans l'Union européenne au 28/06/2024 ([annexe du règlement 2023/594](#)) (Source : [site de la Commission européenne](#)). Les parties sont ventilées par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche à minima les exploitations porcines plus ou moins la population de porcins sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcins sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcins sauvages contaminée (zone I) (Les actualisations sont précisées dans [l'annexe du règlement d'exécution 2024/1661 du 05/06/2024](#)).



Allemagne

Land de Hesse

Compartiment sauvage

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS le 16/06/2024). Ce cas a été détecté sur la rive Est du Rhin, à 5 km du land de Rhénanie-Palatinat. Cela représente une progression très forte vers l'ouest à 460 km des cas à la frontière germano-polonaise et à 100 km de la frontière française. Une zone de restriction de 15 km de rayon a été établie. Toutes les mesures ont été mises en œuvre pour maîtriser la diffusion de la maladie (source : [Land Hessen le 15/06/2024](#)). Cette semaine, deux nouvelles déclarations ont été faites à proximité, correspondant à sept cadavres des sangliers détectés, toujours dans la même zone à l'est du Rhin. L'incidence mensuelle est de cinq cas. (source : Commission Européenne ADIS le 30/06/2024, [ministère de l'agriculture de Hesse le 30/06/2024](#)).

Frontière germano-polonaise

Compartiment sauvage

Du nord au sud, le front s'étend sur une distance totale de 218 km. A titre de comparaison, la distance entre les deux extrémités de la zone infectée en Belgique mesurait à son maximum 36 km en 2019.

Depuis le 01/07/2023 (date de début de période de cette fiche), 297 cas ont été détectés chez des sangliers. Tous se concentrent dans une zone située à la frontière germano-polonaise du Brandebourg et de la Saxe. Il est à noter que la pression se maintient à un niveau élevé au nord en Pologne à la frontière avec le Mecklembourg-Poméranie.

Dans la partie nord de la Saxe et le Brandebourg, l'incidence mensuelle baisse, avec 23 cas sauvages détectés sur les quatre dernières semaines, avec 23 nouvelles déclarations cette semaine détectées entre le 05 et le 24/06/2024 (source : Commission Européenne ADIS le 01/07/2024).

Compartiment domestique

Un foyer a été détecté dans la ville de Pasewalk dans le Mecklembourg Poméranie Occidentale à 20 kilomètres de la frontière polonaise au sein d'un élevage de 3 577 animaux (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024). **Aucun cas sur sanglier n'a été observé aux alentours au 25/06/2024.** L'activité d'un abattoir de Saxe-Anhalt qui avait reçu des porcs issus de cet élevage a été interrompue temporairement. Le dernier foyer avait été détecté le 27/02/2023 dans le sud du land de Brandebourg (Cottbus).

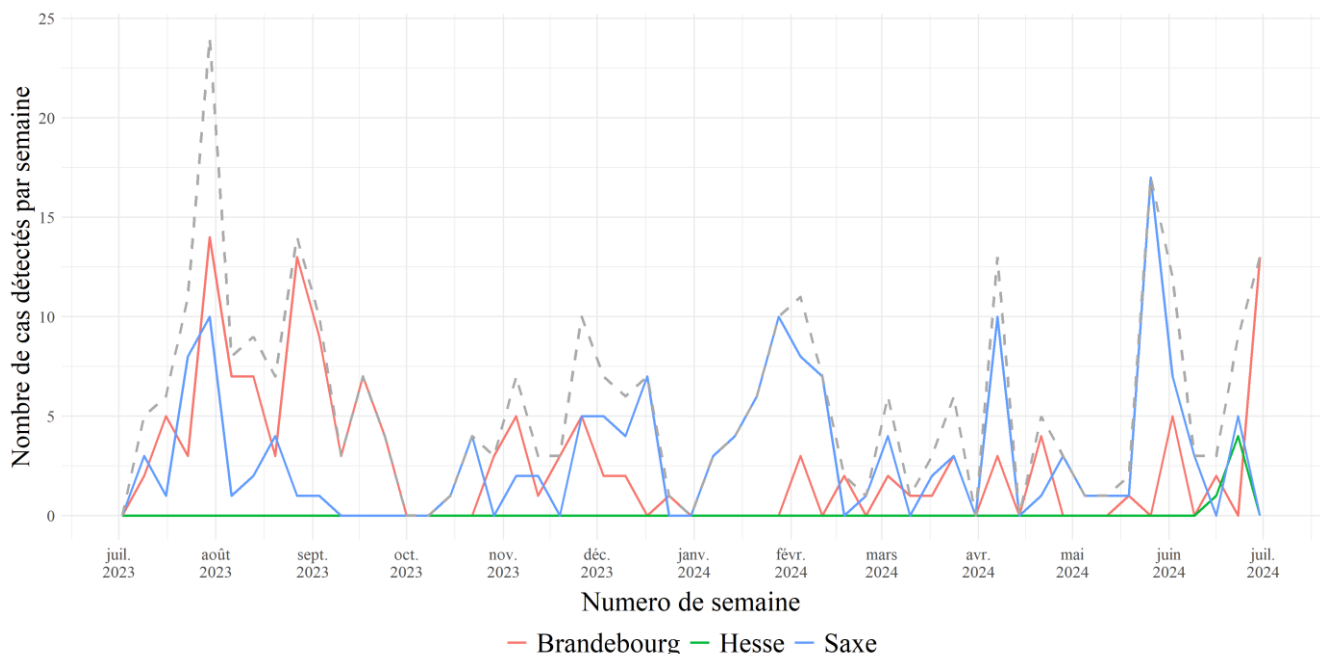


Figure 4. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne ayant été détectés entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024. Les courbes grise, rouge et bleue matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne, et au sein des länder de Brandebourg et de Saxe (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

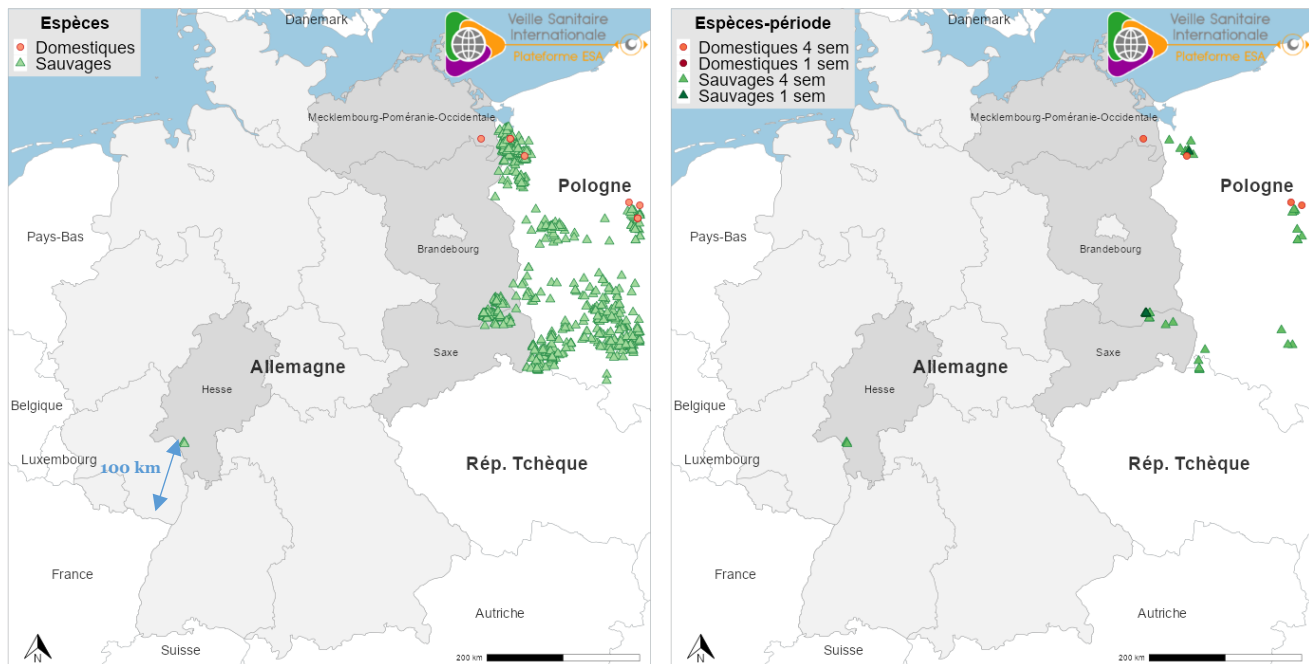


Figure 5. Localisation des cas et foyers de PPA ayant été détectés en Allemagne et dans l’ouest de la Pologne entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024 à gauche, et au cours des quatre dernières semaines (03 au 30/06/2024) à droite (source : Commission européenne ADIS au 30/06/2024).

Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie

Une épizootie dans le compartiment domestique a été observée à partir d’août 2023 à la zone frontière entre les trois pays (premières détections : Croatie le 23/06/2023, Bosnie-Herzégovine le 21/06/2023). Après un pic de détection observé fin août – début septembre, l’incidence a décliné progressivement jusqu’à atteindre un niveau faible voir nul fin novembre 2023. Pour plus de détail par pays se reporter au [BHVS du 20/02/2024](#)). Aucun nouveau foyer n’a été déclaré cette semaine, portant l’incidence mensuelle à 23 foyers en Serbie, et restant nulle en Bosnie-Herzégovine et en Croatie (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024).

Depuis décembre 2023 dans le compartiment sauvage, la situation est stable avec une incidence mensuelle faible (n=1 en Serbie, n=0 en Croatie, n=0 en Bosnie). Aucun nouveau cas n’a été déclaré cette semaine par les trois pays (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024).

Bulgarie

Le dernier foyer a été détecté le 18/03/2024 (source : Commission européenne ADIS le 25/03/2024).

L’incidence mensuelle des cas sauvages avait atteint un pic mi-décembre, puis elle a amorcé un déclin depuis fin décembre 2023. L’incidence est quasi nulle depuis mi-février. Pas de nouvelle déclaration cette semaine depuis le 22/05/2024. Au total, le pays a détecté 653 cas depuis le 01/07/2023, l’incidence mensuelle est nulle (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024) (figure 6).

France

La France métropolitaine est indemne de PPA, aucun cas n’a été déclaré au 30/06/2024 (source : DGAL le 01/07/2024).

Les niveaux de surveillance de la PPA et de la peste porcine classique dans la faune sauvage ont été actualisés avec le passage du niveau 2B à 2A pour le Bas-Rhin (67), suite à la déclaration du dernier foyer le 25/05/2022, côté allemand dans le Bade-Wurtemberg (source : [BO agri du 29/09/2022](#)). Du fait des détections dans le nord-ouest de l’Italie, les départements frontaliers de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur (Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) sont au niveau 2B depuis le 21/01/2022. Les départements de Haute-Corse, de Corse-du-Sud, de Mayotte et de La Réunion sont également au niveau 2B. Le reste du territoire national (métropole et DROM) est au niveau 2A. Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l’instruction 2018-938^[2].



Durant les saisons de chasse (de la semaine 27 de l'année n-1 à la semaine 26 de l'année n) 2020/21, 2021/22 et 2022/23 en cours, respectivement 115, 168 et douze cadavres de sangliers ont été signalés sur l'ensemble du territoire métropolitain et 99, 138 et quatorze prélèvements ont été testés par le réseau Sagir (source : [Flash info PPA Sagir du 23/09/2022](#)). Tous étaient négatifs pour la PPA. Le nombre de cadavres récoltés en PACA est en augmentation en raison de la campagne de sensibilisation qui a été menée suite à la découverte des premiers cas en Italie.

Sensibilisation de la filière par la DGAL

Suite à l'arrivée de la PPA de génotype II dans le Piémont et la Ligurie en Italie, des messages de sensibilisation ont été adressés aux acteurs impliqués dans la surveillance de la PPA en France par la DGAL. Les services de l'Etat et les différentes organisations professionnelles sont mobilisés pour redoubler de vigilance et augmenter la surveillance notamment chez le sanglier, la surveillance événementielle étant une modalité indispensable pour une détection précoce de toute introduction ([lien DGAL](#)).

Un nouveau message de sensibilisation a été adressé le 27/05/2022 aux acteurs impliqués dans la surveillance de la PPA en France ainsi qu'aux voyageurs par la DGAL suite à la découverte d'un foyer en Allemagne à 6 km de la frontière française ([lien](#)).

Grèce

Des cas et des foyers sont déclarés de façon épisodique et régulière dans le nord du pays à la frontière avec la Macédoine, mais l'incidence mensuelle actuelle est d'un dans le compartiment domestique et nulle dans le compartiment sauvage. Le dernier cas a été détecté le 10/06/2024 en Macédoine et Thrace (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024).

Le dernier foyer avait été détecté en Macédoine et Thrace le 20/05/2024 (source : Commission européenne ADIS le 03/06/2024).

Hongrie

La Hongrie a déclaré six nouveaux cas sauvages, détectés les 27 et le 30/05/2024. L'incidence mensuelle est faible avec six cas, soit un total de 325 cas depuis le 01/07/2023 (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

Italie

La maladie s'étend progressivement sur la totalité du territoire. Elle est enzootique en Sardaigne depuis 1978, puis est apparue en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023.

Trente-et-une nouvelles déclarations cette semaine, toutes dans le nord du pays. L'incidence se maintient à un niveau élevé ces quatre dernières semaines, principalement dans le nord, zone Piémont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne (Source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024) et la réapparition de cas dans le Latium après 7 mois sans notification. Cinq clusters différents de génotype II sont présents sur le territoire italien (Italie continentale et Sardaigne).

La PPA est considérée comme enzootique en Sardaigne qui est infectée par le génotype I depuis 1978, et par le génotype II depuis le 19/09/2023. Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophylactiques expérimentaux) régionaux (Source : [Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste, IZS région du Latium](#)).

D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium) ne sont pas liées l'une à l'autre. Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : [IZS](#)).

- **Calabre**

La Calabre a détecté pour la première fois la peste porcine africaine sur son territoire le 26/04/2023 sur un sanglier. Il s'agissait de la première détection dans le sud de l'Italie à plus de 900 km à vol d'oiseau des cas de Ligurie et du Piémont. Ces cas et foyers sont attribués au génotype II (Source : [ministère de la santé italien le 12/05/2023](#)).



Un dernier cas a été détecté le 14/11/2023 alors que le précédent datait du 17/07/2023. Au total, six foyers domestiques et quinze cas sauvages ont été détectés. Le dernier foyer a été détecté le 17/07/2023 (source : Commission européenne ADIS au 04/12/2023).

- **Campanie**

- **Compartiment sauvage**

- Un dernier cas sauvage a été détecté en Campanie le 15/05/2024. Il s'agit du sixième cas détecté en 2024 dans la région (Source : Commission européenne ADIS au 27/05/2024).

- **Latium**

- **Compartiment sauvage**

- Le dernier cas sauvage a été détecté le 04/06/2024, à Rome. Au total, du 01/01 au 30/06/2024, 47 cas de sangliers ont été déclarés dans le Latium (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

- **Compartiment domestique**

- Un premier et unique foyer domestique a été observé le 09/06/2022 au sein d'une basse-cour détenant neuf porcs située dans la réserve d'Insugherata (source : Commission européenne ADIS au 20/06/2022).

- **Piémont / Ligurie / Lombardie / Émilie-Romagne**

- **Compartiment sauvage**

- Un premier cas de PPA a été détecté chez un sanglier le 05/01/2022 sur la commune d'Ovada dans le Piémont et confirmé par PCR le 06/01/2022. La souche a été caractérisée de génotype II. Le cas se situait à proximité d'une autoroute (E25) et à moins de 100 km de la frontière avec la France (source : Commission européenne ADIS le 07/01/2022). Les mesures immédiates prises pour contrôler ces cas sont détaillées dans le [BHVSI du 12/07/2022](#) (sources : [circulaire ministérielle du 18/01/2022](#) et [Région du Piémont le 15/03/2022](#)).

- Un premier cas avait été détecté en Lombardie le 19/06/2023, et un second a été détecté à Pavie le 21/06/2023 (source : Commission européenne ADIS au 03/07/2023). Ces détections ont marqué la poursuite de l'évolution en tache d'huile en périphérie de la zone infectée Piémont-Ligurie avec une atteinte de la Lombardie sur le front est. Le premier cas a été détecté le 08/11/2023 en Émilie-Romagne dans la continuité à l'est de ceux détectés auparavant en Ligurie (source : Commission européenne ADIS au 13/11/2023).

- Trente-et-une nouvelles déclarations cette semaine de cas qui ont été détectés entre le 14 et le 21/06/2024. Au total, depuis le 01/07/2023, 1 318 cas ont été déclarés chez des sangliers dans ce secteur Piémont / Ligurie / Lombardie / Émilie-Romagne pour une incidence mensuelle qui stagne à un niveau élevé avec 120 cas sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

- Un cas avait été détecté le 01/05/2023 sur la commune de Cairo Montenotte, dans la région administrative de Savone. Ce cas représentait une avancée de plusieurs kilomètres vers l'ouest, soit une distance de la frontière française raccourcie (estimée à environ 55 km) (figure 7) (source : [IZS le 07/05/2023](#)).

- **Compartiment domestique**

- Un premier foyer domestique a été détecté le 16/08/2023, en Lombardie dans la commune de Montebello della Battaglia au sein d'un élevage de 166 porcs dont 130 ont déclaré la maladie avant abattage sanitaire et mise en place des mesures réglementaires (source : Commission européenne ADIS au 28/08/2023).

- Un dernier foyer domestique a été détecté le 27/09/2023 dans la région de Pavie. Au total, six foyers domestiques (élevages de 4 à 7 428 porcs) ont été détectés dans et à proximité du premier foyer dans la commune de Zinasco (source : Commission européenne ADIS au 09/10/2023). La détection dans le premier foyer de Zinasco a été tardive puisque les mortalités avaient débuté deux à trois semaines avant que la suspicion soit posée. Tous les foyers ont été dépeuplés ainsi que des élevages en lien. Les autorités lombardes ont par ailleurs décidé de dépeupler tous les élevages porcins situés dans les 10 km autour du foyer (source : [CPVADAAA du 14/09/2023](#)).

PESTE PORCINE AFRICAINE

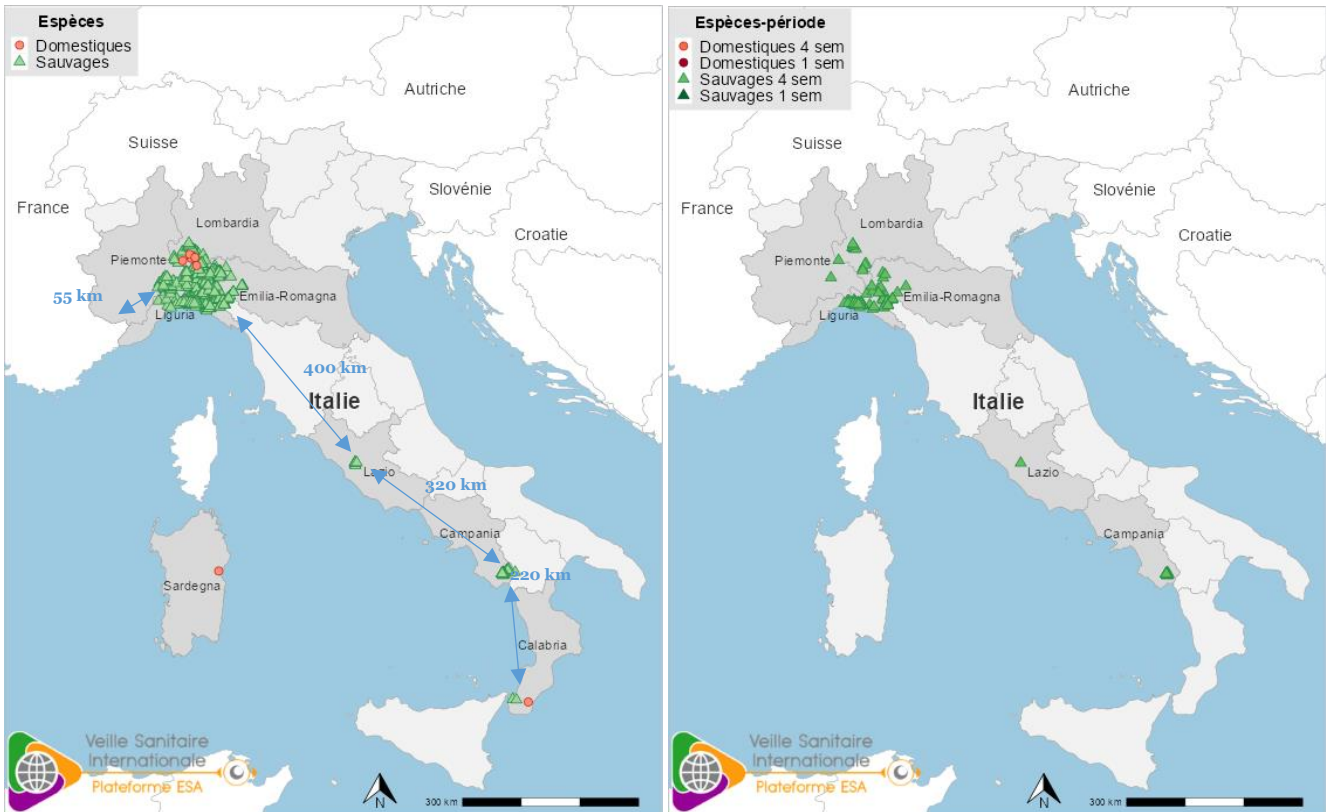


Figure 7. Cas et foyers de PPA en Italie (génotype II) et en Sardaigne (génotype I) entre le 01/07/2023 et le 23/06/2024 à gauche, et au cours des quatre dernières semaines (035 au 30/06/2024) à droite (source : Commission européenne ADIS au 24/06/2024).

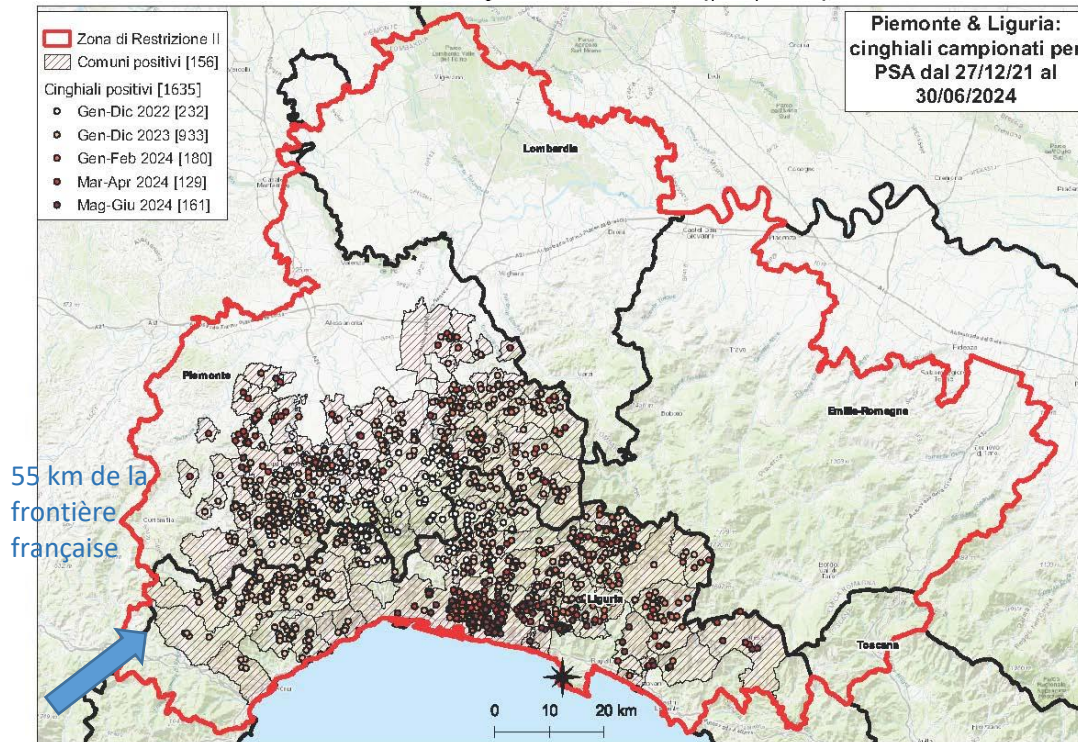


Figure 8. Distribution des cas de PPA détectés sur des sangliers en Ligurie et dans le Piémont entre le 27/12/2021 et le 30/06/2024 (Source : Actualisation par l'IZS Piémont actualisé le 30/06/2024). La flèche bleue indique l'emplacement du cas situé à 55 km de la frontière avec la France. Les cas et foyers détectés en Lombardie et en Emilie-Romagne ne sont pas représentés.

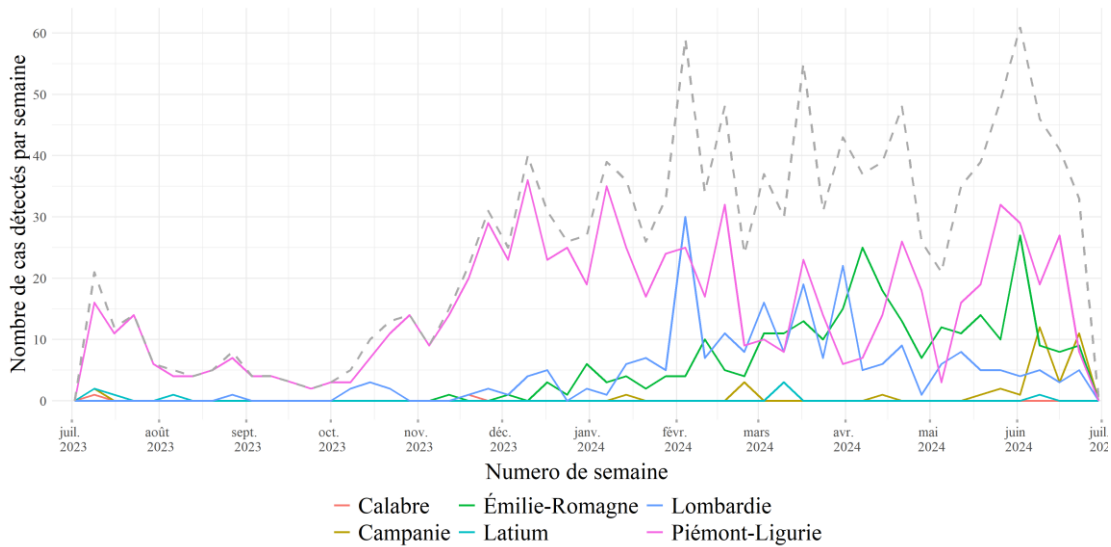


Figure 9. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale (hors Sardaigne)**, et au sein des provinces (source : Commission européenne ADIS le 01/07/2024). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes.

- **Sardaigne**

Le dernier cas sauvage (sérologique) de génotype I a été détecté le 08/12/2022 dans la commune de Pattada chez un sanglier.

Au 14/09/2023, l'évolution de la situation en Sardaigne vis-à-vis du génotype I était jugée favorable (source : [CPVADAAA du 14/09/2023](#)).

Un premier foyer de génotype II a été détecté le 19/09/2023 dans une ferme de l'est de l'île. Auparavant, tous les cas et foyers détectés en Sardaigne étaient de génotype I à la différence des cas et foyers détectés sur le territoire continental italien (source : Commission européenne ADIS au 25/09/2023). Face à ce changement de la situation épidémiologique, la vigilance doit être renforcée en Corse.

Macédoine du Nord

Le dernier cas sauvage avait été détecté le 31/05/2024 et le dernier foyer domestique le 09/02/2024. L'incidence mensuelle est nulle dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS le 16/06/2024).

Moldavie

En 2024, un cas sauvage avait été détecté le 05/02/2024, à la frontière avec la Roumanie, suivi de détections sporadiques en février et mars 2024. Un dernier cas a été détecté le 15/04/2024. Les trois nouveaux cas ont été détectés entre le 14 et le 21/06/2024 (source : Commission européenne ADIS au 24/06/2024).

Un dernier foyer domestique a été détecté le 30/05/2024 (source : Commission européenne ADIS au 10/06/2024).

Pays Baltes

L'incidence mensuelle glissante se maintient à un niveau élevé en Lettonie et en Lituanie, avec respectivement 25 et 53 cas détectés sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

Pologne

L'incidence demeure toujours à un niveau très élevé, avec 71 cas sauvages détectés sur les quatre dernières semaines (dont 30 nouvelles déclarations cette semaine). Les cas sont détectés sur tout le territoire, notamment dans la zone située dans le nord-ouest du pays, proche de la frontière avec l'Allemagne (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).



Deux nouveaux foyers détectés les 20 et 25/06/2024 ont été déclarés cette semaine. Un total de 32 foyers a été déclaré depuis le début de la période le 01/07/2023 (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024). Le précédent foyer domestique avait été détecté le 10/10/2023. L'effectif porcin dans ces foyers varie de huit à 1 779 animaux (source : Commission européenne ADIS au 29/01/2024).

Roumanie

L'incidence des cas sauvages est stable sur toute la période (depuis le 01/07/2023). Les cas sont répartis dans tout le pays. L'incidence mensuelle glissante est de deux cas, le dernier détecté le 27/05/2024 (source : Commission européenne ADIS au 10/06/2024).

Le compartiment domestique a connu un pic d'incidence important au mois d'août 2023 (débuté en juin). L'incidence décline depuis et est revenue à un niveau bas. Cette semaine, six nouveaux foyers domestiques ont été déclarés, soit une incidence mensuelle de 17 foyers (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

République Tchèque

Six nouveaux cas ont été détectés entre le 12 et le 21/06/2024. L'incidence mensuelle se maintient à un bas niveau avec sept cas (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

Slovaquie

Le dernier foyer domestique détecté dans le pays avait été identifié en janvier 2022 (source : Commission Européenne ADIS le 23/05/2022).

L'incidence des cas sauvages est faible depuis le mois de décembre 2023, se maintenant à un bas niveau avec trois cas détectés sur les quatre dernières semaines dont quatre derniers cas détectés les 31/05 et le 15/06/2024 (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

Ukraine

L'incidence mensuelle reste faible dans le compartiment sauvage (n=2) et domestique (n=11), avec la déclaration cette semaine de deux nouveaux foyers domestiques et deux nouveaux cas sauvage (source : Commission européenne ADIS au 01/07/2024).

Pour en savoir plus

- Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)) et sur le site du ministère en charge l'agriculture ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

Situation aux Caraïbes

En République Dominicaine, un premier cas de peste porcine africaine a été rapporté le 28/07/2021, identifié dans le cadre d'un programme de surveillance des maladies hémorragiques porcines mené par le laboratoire américain de diagnostic des maladies animales exotiques (Plum Island, New York) (Source : [Communiqué de l'USDA du 28/07/2021](#)). Les premières suspicions dataient du 01/07/2021 (Source : WAHIS-[OMSA Notification immédiate du 29/07/2021](#)).

L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021 (source : WAHIS-[OMSA notification immédiate le 20/09/2021](#)).

Compte-tenu des contextes socio-économique et politique de ces pays, le suivi sanitaire des foyers de PPA sur l'île d'Hispaniola est irrégulier.

Au 01/09/2022, on dénombrait 1 631 foyers confirmés en République Dominicaine (20 déclarés en août 2022) (source : [Pigsite le 14/09/2022](#)).

Au 22/04/2022, 401 foyers ont été confirmés en Haïti (source : [Conférence de l'IICA \(Institut interaméricain de coopération en agriculture\)](#) du 28/04/2022 ([lien](#))).

Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut-être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti et en République dominicaines



(source : communication de [CaribVET, 2024](#)). La peste porcine classique est enzootique de même dans ces deux pays (Source : [DAAF Guadeloupe le 13/11/2020](#)).

En date du 30/06/2024, les Antilles françaises et la Guyane sont officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 01/07/2024).

Situation en Asie / Océanie

La PPA (génotype II) a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement quinze pays en Asie. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE-WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Dans un article publié le 28/10/2021 ([lien](#)), les auteurs ont indiqué avoir détecté en juin 2021 des souches de PPA appartenant au génotype I dans les provinces de Hénan et Shandong en Chine. L'origine de ces souches n'a pas été déterminée ; l'analyse phylogénétique montre une grande similitude avec les souches isolées au Portugal en 1968 et 1988. Ces souches ayant une moindre pathogénicité, leur détection est plus difficile ce qui complexifie la lutte contre la maladie. **Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OMSA Asie/Pacifique ([lien](#)) et la déclaration FAO du 13/06/2024 ([lien](#)).** A noter qu'en Europe depuis 2014, l'ensemble des cas déclarés (hors Sardaigne) appartenaient au génotype II (souche Georgia 2007).

^[1] A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.

^[2] <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938>

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

	<p>Maladies des abeilles : détection de la loque américaine à la Réunion</p>
<p style="text-align: center;"><u>Fiche rédigée en collaboration avec la DGAL¹ et le LNR²</u></p> <p><i>Aethina tumida</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Italie : La maladie a été détectée pour la première fois en Italie en 2014 en Calabre et en Sicile. Le dernier foyer détecté en Sicile datait de 2019. Le dispositif de surveillance a permis de détecter 13 foyers (dont 6 concernaient des ruchers sentinelles) en 2023 en Calabre, où la situation est désormais endémique (source : IZSVE le 19/02/2024). Plus d'informations sur la situation épidémiologique sont disponibles sur le site Internet du Laboratoire national de référence (LNR) italien : Aethina tumida in Italy: updates (izsvenezie.com). • Île de la Réunion : 33 foyers détectés depuis les premières détections en juillet 2022, dont sept foyers en 2024 localisés à St Joseph (n=6) et à St Pierre (n=1) (Source : DGAL au 08/04/2024). <p>Loque américaine : Détection sur l'île de la Réunion</p> <p>Au 13 mars 2024, la loque américaine a été détectée sur quatre ruchers d'un même apiculteur situés sur les communes de St Denis, Tampon, St Pierre et St Joseph (source : préfecture de la Réunion le 27/03/2024).</p>	

	<p>Anémie infectieuse des équidés : pas de nouvelle déclaration cette semaine.</p>
<p>Grèce : Deux derniers foyers déclarés <i>a posteriori</i> ont été détectés en Macédoine et Thrace les 27/02 et 14/04/2024 (source : Commission européenne ADIS le 17/06/2024).</p> <p>Hongrie : un dernier foyer a été détecté le 29/04/2024, le quatrième en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024). Trois foyers avaient été détectés en 2023.</p> <p>Roumanie : un dernier foyer a été détecté le 28/05/2024, le 22^{ème} en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024).</p>	

¹ Faycal Meziani

² Stéphanie Franco, Véronique Duquesne


Rage classique en Europe et en Turquie : pas de nouvelle déclaration cette semaine

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage¹.

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, détectée en 2020 dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

- **France** : Un cas de rage a été diagnostiqué par le LNR rage de l'Anses Nancy le 04/01/2024 chez un **chien importé illégalement** du Maroc dans le Var. Un premier résultat positif obtenu par la technique d'immunofluorescence directe a été confirmé dès le 05/01 par des techniques de biologie moléculaire (PCR). Le typage de la souche virale est en cours (Source : LNR rage de l'Anses Nancy le 05/01/2024, ADIS le 08/01/2024).
- **Hongrie** : Un dernier cas a été détecté le 08/04/2024 sur un chat domestique. Depuis le 01/07/2023, 28 cas et foyers ont été détectés dans l'est du pays à proximité de la frontière avec l'Ukraine dans une zone où la vaccination orale de faune sauvage est pratiquée (source : Commission Européenne ADIS le 22/04/2024).
- **Moldavie** : Un dernier foyer a été détecté chez un chien le 19/06/2024, portant à cinq le nombre total de détections en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 24/06/2024). Le total des cas/foyers en 2023 était de 23 cas/foyers (source : Commission Européenne ADIS le 02/01/2024). La Moldavie avait déclaré respectivement dix-neuf cas et foyers en 2021 et treize en 2022 (source : Commission européenne ADIS le 27/03/2023).
- **Pologne** : Un nouveau cas sauvage chez un renard roux a été détecté le 09/04/2024. En 2023, huit cas et foyers ont été détectés (source : Commission européenne ADIS le 15/04/2024). Un premier cas pour l'année 2023 a été détecté le 27/04/2023 sur un renard roux (Source : Commission européenne ADIS le 09/05/2023). La Pologne a totalisé 112 cas et foyers en 2021 et 37 depuis le début de l'année 2022 (Source : Commission européenne ADIS le 21/11/2022). Elle n'avait déclaré qu'un cas en 2019 (nombre de cas le plus bas historiquement) et sept cas en 2020 (Source : Commission européenne ADIS le 30/08/2021). L'augmentation du nombre de cas et foyers détectés est due en partie à un renforcement de la surveillance dans les zones où des cas de rage ont été confirmés chez des renards. La majorité des cas sauvages a été détectée dans une zone libérée de rage depuis au moins seize ans où il n'y avait pas de campagne de vaccination orale des renards en 2019-2020. Cette zone est située à environ 40 km de la zone de vaccination située à la frontière avec la Biélorussie et l'Ukraine (source : OMS). Une présentation de la situation en Pologne à la frontière avec l'Ukraine a été faite au CPVADAAA des 10-11/02/2022 (lien). Les autorités sanitaires polonaises imposent dès à présent la vaccination contre la rage pour les chats, dans les zones infectées, et renforcent celle des chiens, qui est obligatoire depuis 2004, dans tout le pays.
- **Roumanie** : Un dernier foyer a été détecté chez un bovin le 14/06/2024, portant à onze le nombre de détections en 2024 (Source : Commission européenne ADIS le 24/06/2024). Un dernier cas sauvage a été détecté le 02/04/2024 chez un renard roux. La Roumanie avait déclaré 22 foyers domestiques et 17 cas sauvage en 2023, et 22 foyers et 25 cas de rage en 2022.
- **Slovaquie** : un cas sauvage a été détecté le 30/12/2022 sur un renard. Au total, en 2022, le pays a détecté deux cas sauvages et un cas chez un chien importé (source : Commission européenne ADIS le 09/01/2023). Un foyer a été détecté le 13/12/2022 sur un chien importé intercepté au niveau de la frontière avec la République tchèque. Les investigations épidémiologiques sont en cours (source : Commission Européenne ADIS le 19/12/2022). Le premier cas de rage de 2022, a été détecté le 29/09, chez un blaireau, à l'extrême est du pays (source : Commission européenne ADIS le 31/10/2022). Les dernières déclarations de la Slovaquie datent de 2015 quand cinq cas dans la faune sauvage avaient été déclarés (source : Commission européenne ADIS le 31/10/2022).

¹ Anses laboratoire de Nancy dont LNR rage : Emmanuelle Robardet, Florence Cliquet, Alexandre Servat, Céline Richomme

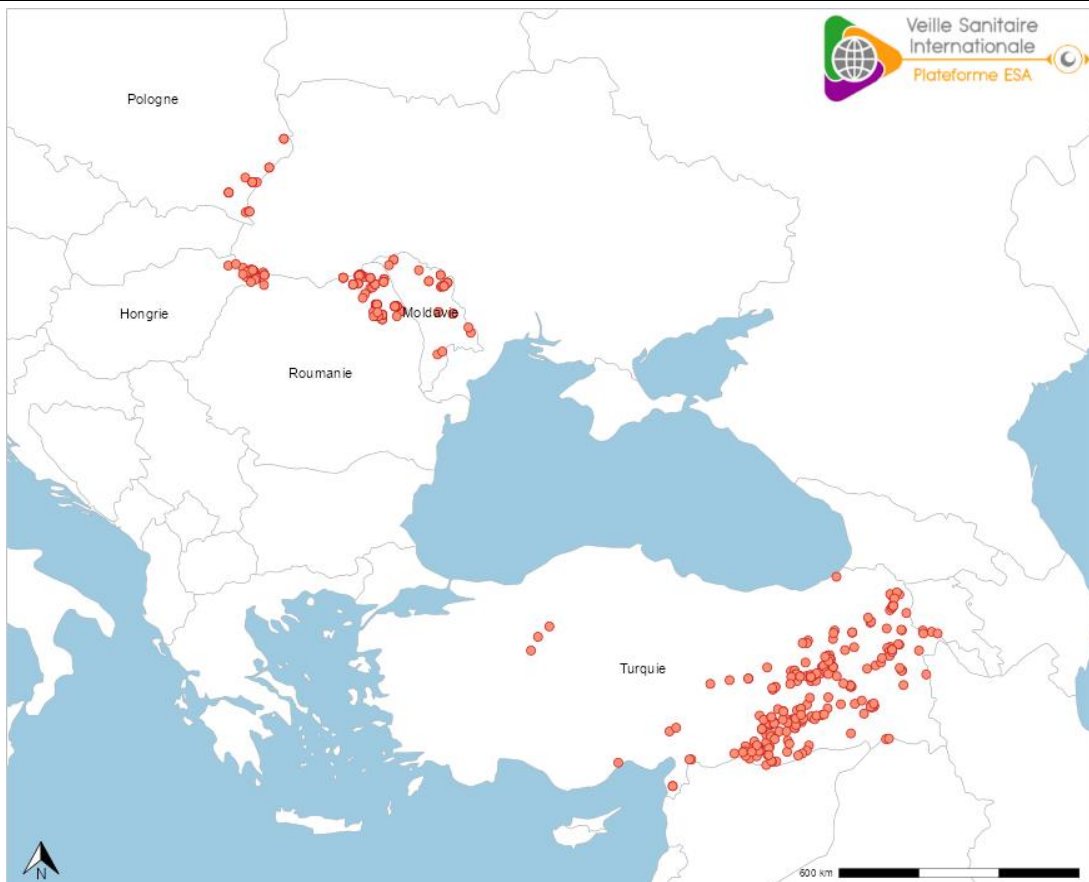







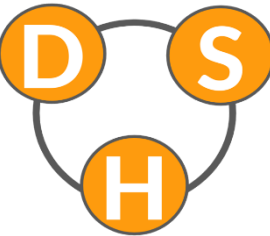



Figure. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage du 01/07/2023 au 23/06/2024 en Europe et en Turquie (source : Commission européenne ADIS le 24/06/2024). **Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte.**

- Est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne et l'OMS-Europe montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique. Les données ADIS confirment que c'est le cas pour la Turquie et la Moldavie. En Turquie, un total de 187 cas ou foyers a été confirmé en 2020, 118 en 2021, 68 en 2022, 62 en 2023, et en 2024 21 cas ou foyers ont été confirmés au 24/03/2024. Il n'y a pas de déclaration de rage dans le système ADIS en Ukraine et en Russie. Cependant, la rage est aussi enzootique dans ces deux pays avec un nombre élevé de foyers domestiques et cas en faune sauvage (Données OMS-Europe) (source : Commission européenne ADIS au 24/07/2022).

Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).

	Nouvelle fiche		Fiche actualisée
Situation épidémiologique			
	Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique		Situation épidémiologique en évolution : favorable
			Situation épidémiologique à surveiller
			Situation épidémiologique en évolution : défavorable
			Situation épidémiologique préoccupante
Risque pour les compartiments			
	D	Animaux Domestiques (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou Détenus , dont la faune sauvage captive	
	S	Animaux Sauvages libres	
	H	Humain	
Plusieurs combinaisons possibles, exemple : 	Coloration orange	Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène	
	Coloration grise	Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène	

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.



Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAHA bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre :

BHVSI-SA

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :

Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Sandra Karl, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carlène Trévenec, Sylvain Villaudy.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Abonnez-vous